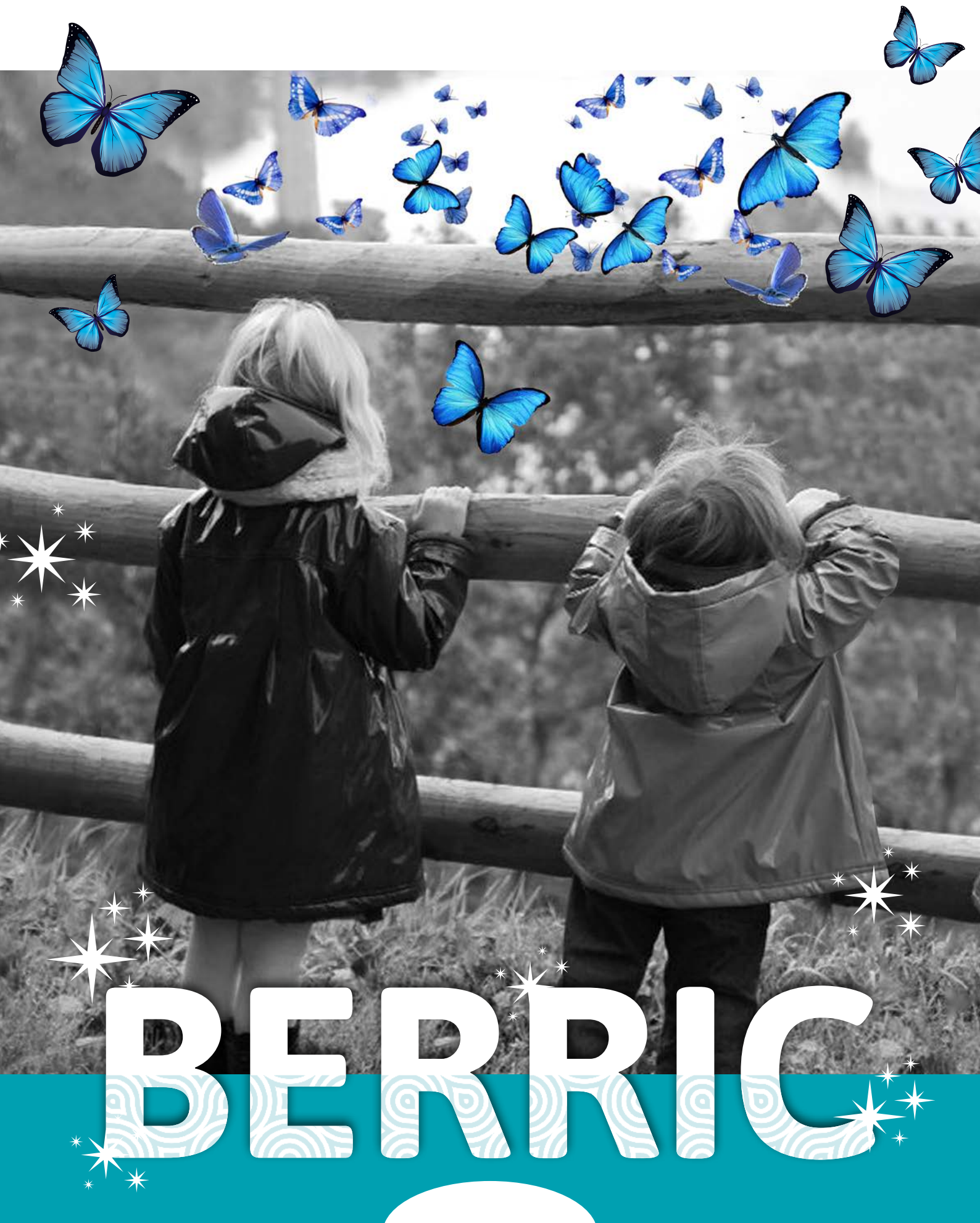


Bulletin Municipal

N° 38
Janvier 2021



Sommaire

Le mot du Maire 3

Vie communale

• Culture	4
• CCAS	5
• Éclairage public : Centre Bourg 2021	6
• Travaux	7
• Déploiement du réseau fibre optique	7
• Sécurité routière	8
• Sécurité des piétons	8
• Travaux divers	8
• Conseil municipal des jeunes	9
• Conseil municipal des enfants	9
• Affaires scolaires et jeunesse	9
• Aire de jeux	9
• Communication	10
• Etat civil	10
• Commission solidarité	11
• Commission lutte contre les incivilités - sécurité	11
• Élagage	11
• Vers un territoire énergétique plus sobre	12
• Rénov Habitat Bretagne	12
• Gestion durable et intégrée des espaces publics de la commune	13
• Travaux prévus	13
• Secrets de jardiniers	15
• Bienvenue à la campagne !	15
• Une clause sur les troubles du voisinage	16
• L'évolution de nos campagnes	16
• Commission patrimoine	18
• Événement à venir	19
• Le monde du sport et des Associations	20
• Événementiel	20
• Mot de la Liste Unis pour Berric	20

Services Municipaux

• Médiathèque	21
• Restaurant scolaire	22
• Garderie	22

Extrait du registre des délibérations 23

Vie des écoles

• Ecole publique - La Lune Verte	26
• Les Amis de La Lune Verte	27
• Ecole privé - Saint-Thuriau	28
• L'APEL de l'école Saint-Thuriau	29
• L'AEP de l'école Saint-Thuriau	29
• L'OGEC de l'école Saint-Thuriau	29

Vie associative

• ASBL	30
• Berric Magik Skol	30
• Berrithon	30
• Elan Basket Berric Lauzach	31
• Gym détente	31
• Jing Song	31
• Krollerion	31
• Berric Sports Nature	32
• Pause Comédie	33
• Les Jonquilles	33

Infos diverses

• Iris Cinéma Questembert	33
• Sécurité routière Le permis à un euro par jour	34
• Trésor Public Questembert	34
• Agriculture	
• AMPER	36
• Nouvel atelier de couture à BERRIC !	36
• Groupe Néo 56	37
• Le camp de Conlie	37
• Un nouvel électricien s'installe	37
• Espace autonomie	37

Mairie de Berric

✉ 16 place de l'église - 56230 BERRIC

Contact

☎ 02 97 67 01 37

✉ mairie@berric.fr

🌐 <https://www.berric.fr/>

📘 Mairie de Berric

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 (l'après-midi sur RDV)

Jeudi : 9h00 à 12h00 (l'après-midi sur RDV)

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Directeur de la direction :
Michel GRIGNON
Solène LE MONNIER

Crédit photos :
Commune de Berric

Tiré à 1000 exemplaires
Dépôt légal : 1816

Impression & réalisation :
Groupe IMPRIGRAPH - ARRADON
www.iovcom.fr

Le mot du Maire



MICHEL GRIGNON
Maire de BERRIC

Souvent les années passent vite, très vite.

Mais quelques-unes semblent longues, trop longues, 2020 en fait partie.

Le COVID a envahi le monde entier et nous impose des règles, ses règles. Notre planète vit au rythme de cette pandémie. Des lueurs d'espoir arrivent, le vaccin devrait arriver prochainement. Il sera réservé prioritairement aux soignants et aux personnes vulnérables, il faudra patienter encore quelque temps mais le but est proche.

Certains vivent difficilement les périodes de confinement, d'autres l'acceptent. Cette période doit nous amener à réfléchir sur notre quotidien : déplacements,

consommation, travail... Depuis début novembre nous subissons le 2nd confinement certes moins strict que le premier mais confinement quand même. Bien évidemment durant cette période n'oublions pas les personnes isolées. Le confinement les isole encore plus. La solidarité est plus que jamais primordiale. Les membres du CCAS mènent des actions pour ne laisser personne dans l'isolement. N'hésitez pas à le contacter pour vous, des proches, des voisins, la discrétion sera assurée.

Beaucoup de communes souhaitent revitaliser les bourgs, les centres-villes par l'installation de commerces de proximité. Les commerces alimentaires devraient connaître un regain d'activité en espérant que ce ne soit pas éphémère. Par contre les restaurants, les bars, les salons de coiffure... sont à nouveau fermés administrativement. Comment faire face aux charges mensuelles sans avoir de rentrées financières ? Les aides mises en place par le gouvernement ne suffiront probablement pas. Sans être pessimiste, cette seconde phase risque d'être fatale pour certains d'entre eux. Nous, habitants des communes nous pouvons aider nos commerces par nos achats, nous avons un rôle citoyen.

En 2020 les événements culturels, associatifs, sportifs, ... ont été annulés. Vous avez, à juste titre, reporté à 2021 vos animations. Au nom du conseil municipal je vous encourage à maintenir vos manifestations, certes avec des contraintes liées au COVID mais tout devient réalisable lorsque la détermination est là. Cela, nous vous savons déterminés et en capacité de le faire. Robert MALLET disait : « Ce n'est pas l'impossible qui désespère le plus, mais le possible non atteint ».

Nous vous accompagnerons tant que possible pour la réalisation de ces activités. Nous en avons besoin, la population en a besoin.

Durant cette période votre conseil municipal reste très actif. Chaque commission œuvre pour le bien de toutes et tous.

Le 19 septembre, vous avez pu participer à la journée du patrimoine et écouter les conseils de jardinage dans le cadre des secrets des jardiniers. Les personnes présentes ont apprécié les échanges et souhaitent que cela se fasse selon les saisons.

En octobre 2019, le conseil des enfants avait axé ses actions sur l'environnement. Déterminés, les enfants ont clôturé leur mandat par le World Clean Up Day. Le secteur de ramassage des déchets était autour du bourg. À notre grande surprise, la collecte fut abondante. Est-il normal de ramasser les déchets des autres ?

Je félicite l'initiative prise par les enfants pour l'organisation de cette matinée.

Début octobre, la mairie s'est dotée d'un site INTERNET. Vous y trouverez toutes les informations de notre commune entre autres les comptes rendus de conseils municipaux dès leur approbation. Ce lien est très important en ce moment.

Les jeux de l'étang sont en place depuis début novembre. Dès que le contexte sanitaire le permettra les enfants pourront se les approprier et se défouler.

Les travaux des vestiaires au stade LE VERGER débuteront en début d'année. La commission travaux a énormément travaillé sur l'optimisation de cet équipement afin de réduire au maximum le coût, objectif atteint.

Les zones artisanales sont de la compétence communautaire. Questembert Communauté investira début 2021 dans la zone LE FLACHEC. L'agrandissement est nécessaire afin de satisfaire les demandes. La future entrée de la zone se fera en face de la SPI par la création d'un rond-point qui matérialisera et sécurisera l'entrée de la commune.

Dans ce bulletin vous découvrirez également le projet BERRIC 2032. Ce dossier est très important pour chacun d'entre nous. L'aménagement doit répondre à l'ensemble des questions que vous vous posez. La réussite de ce projet passe par l'implication de toutes et tous. Ce projet participatif concerne toutes les générations. L'aménagement devra embellir notre bourg tout en mettant un point fort sur la sécurité et la mobilité. Celle-ci fait partie du PCAET Plan Climat Air Énergie Territoire énorme dossier discuté actuellement au niveau communautaire. Un des objectifs est de devenir un TEPOS Territoire à Énergie Positive à l'horizon 2050 c'est-à-dire que nous devons produire plus que notre consommation. La réussite de ce plan passe par l'implication de tous.

L'année 2020 a modifié l'organisation de travail au niveau des agents notamment au niveau scolaire, garderie, cantine. Il a fallu s'adapter aux protocoles qui arrivaient à la dernière minute. Sans cesse ceux-ci étaient modifiés. L'implication de toutes les équipes a permis de les appliquer en toute sérénité. Ces situations nous démontrent l'intérêt d'avoir des personnes motivées et dynamiques.

Cette fin d'année aura aussi été frappée par l'assassinat abominable de Samuel PATTY. Ceci a eu lieu dans une école de la république. Dans nos écoles les enfants acquièrent des connaissances signe de liberté de penser, de s'exprimer. Préservons cette éducation, préservons notre liberté.

Nous sommes au tout début de l'année 2021, qui souhaitons le soit plus agréable à vivre. Espérons que nous pourrions nous retrouver lors d'animations, sports, culture... rencontres indispensables pour le bien-être de tous.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches pour cette nouvelle année.

Vie Communale

Culture

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, (début novembre), nous sommes de nouveau entrés dans une phase de confinement, nous n'en connaissons pas la durée exacte.

Nous vous communiquons donc ci-dessous des informations que nous devons certainement actualiser dans le premier trimestre 2021.

Du 1^{er} au 7 MARS 2021

Nous devons accueillir du 16 novembre au 22 novembre 2020 le cirque des frères Ritz, cette programmation est annulée et reportée en 2021.

Du 2 au 5 Avril 2021 inclus

5^e édition du salon d'art, deux invités d'honneur Anne SMITH et Jean LEMONNIER, une trentaine d'exposants, peintres, sculpteurs et graveurs. Ouverture de 10h00 à 18h00, entrée gratuite. Si la situation le permet, vernissage le samedi 3 avril à 18h00.

MARS 2021

Si les contraintes sanitaires actuelles s'assouplissent, nous serons en mesure de vous proposer au cours du mois de Mars un divertissement comique.

AOÛT 2021

Dans le cadre des Mardis de pays il vous sera proposé du cinéma en plein air.

OCTOBRE 2021

En projet, un salon du livre tout public.



Tous les membres de la commission culture, Larissa, Stéphanie, Hélène et moi-même vous souhaitons une très belle année 2021.



JEAN-FRANÇOIS
DESBAN
1^{er} Adjoint



SOPHIE JUBIN
2^e Adjointe
Vice-Présidente
du CCAS

Commission finances

À la date de sortie de ce bulletin municipal, la commission Finances n'est pas en mesure de communiquer le Compte Administratif 2020, le document qui retrace l'ensemble des Dépenses et Recettes de l'année 2020.

Pour autant, il nous est possible de donner quelques chiffres 2020 :

Voici quelques dépenses de matériels :

- Tondeuse autoportée **31 742,73 € TTC**
- Plateau de coupe **5 957,42 € TTC**
- Auto laveuse salle de sport . **9 460,80 € TTC**
- Barrières de sécurité Skate Park **8 041,68 € TTC**

Dépenses de voirie :

- **67 165 €** : travaux de voirie Poulhan et Kervorel
- **15 301,44 €** pour les curages de fossés
- **15 732,20 €** pour le fauchage
- **10 251,53 €** pour PATA (Le point à temps automatique est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface)

Du côté des recettes, voici également quelques chiffres :

- Le Conseil Départemental du Morbihan a attribué 6 001,50 € de subvention pour le Skate Park et 1 553 € de subvention pour les travaux d'accessibilité.
- La préfecture du Morbihan a attribué 31 250 € pour la salle de sport (Chaudière et remplacement sol) dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
- La taxe sur les pylônes rapporte à la commune 104 000 € pour 2020.
- Questembert Communauté verse dans le cadre des attributions de compensation plus de 206 000 € pour 2020

La crise sanitaire a un impact sur notre budget autour de 3 axes :

- **Des Pertes de recettes** : la commission note les recettes non perçues de la cantine, de la location de la salle du Verger estimées à 13 366 € et de l'annulation de loyers
- **Des économies** : nous pouvons également noter la baisse de dépenses notamment les frais de nettoyage de la salle du Verger, des dépenses d'alimentation de la cantine et des spectacles annulés.
- **Des dépenses supplémentaires** : la commune de BERRIC a acheté des masques, du gel, des visières et plexiglas pour un montant de 3 063,82 € et elle a également acheté plus de produits d'entretien pour assurer ses missions de service public.

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le repas des aînés devait se dérouler le dimanche 18 octobre 2020. Avec grands regrets, le Conseil d'administration du CCAS a décidé de l'annuler pour respecter les mesures sanitaires liées au Covid19 et les prérogatives gouvernementales.

En contrepartie, un colis a été offert et porté à domicile à nos aînés (70 ans et +) par les membres de CCAS dans le strict respect des mesures barrières avant les fêtes de fin d'année.

110 colis pour une personne seule et 50 colis pour un couple ont été ainsi distribués.

Le CCAS et les confinements :

Pendant les confinements, le CCAS et la Mairie ont accompagné les personnes fragiles :

- En mettant en place un portage de courses provenant de l'épicerie et de la boucherie
- En gardant un lien avec ses personnes en leur téléphonant ou en leur rendant visite

Rappel Inscription sur le registre

Pour les personnes isolées et fragiles, les personnes âgées ou en situation de handicap peuvent, à leur demande ou par un tiers, s'inscrire sur un registre nominatif. Ces informations permettront, si besoin, d'apporter rapidement conseils et assistance.

Inscription sur le registre au : 02 97 67 01 37
(Maire de BERRIC)



Banque Alimentaire
du Morbihan

Rappel Aide alimentaire

Vous rencontrez une difficulté passagère pour subvenir à vos besoins alimentaires, vous pouvez faire appel au CCAS de BERRIC pour pallier à ce moment difficile. Cette aide alimentaire est assurée en partenariat avec la Banque Alimentaire.

Pour plus de renseignements, appeler la mairie au 02 97 67 01 37



Tondeuse autoportée

Éclairage public: Centre Bourg 2021

Sur le budget 2020 dédié, nous réaliserons les premiers travaux d'éclairage public en centre bourg.

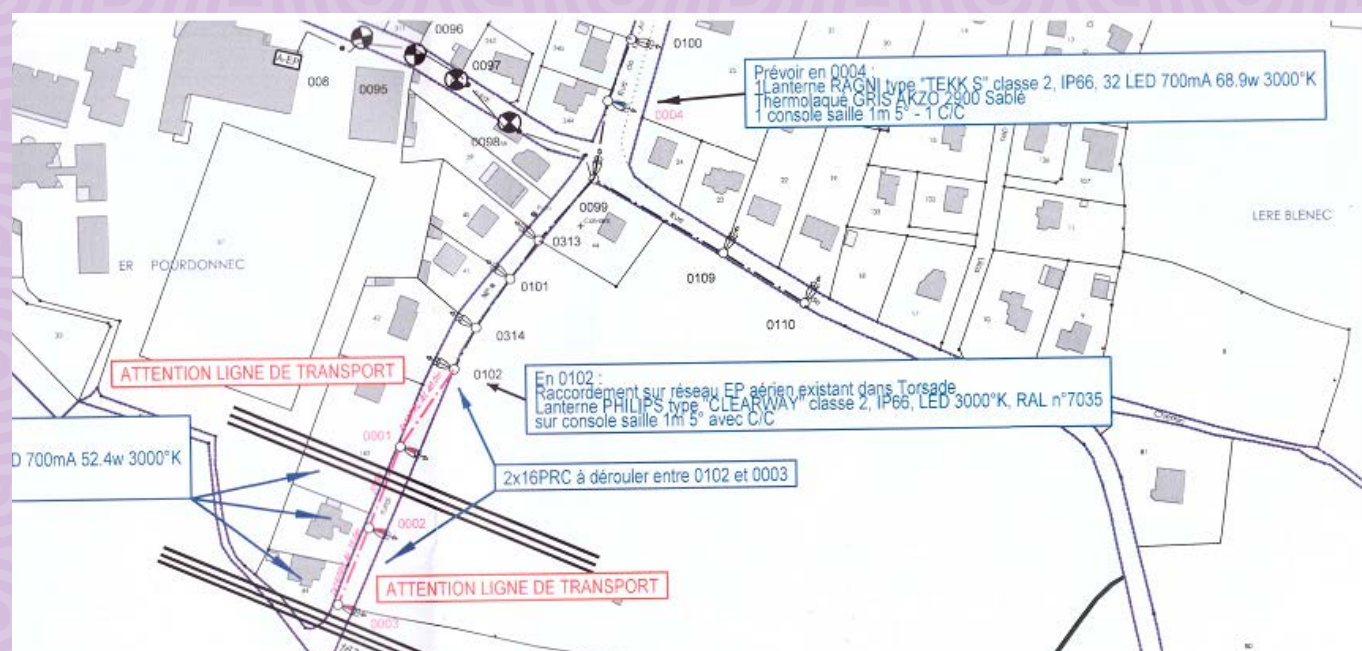
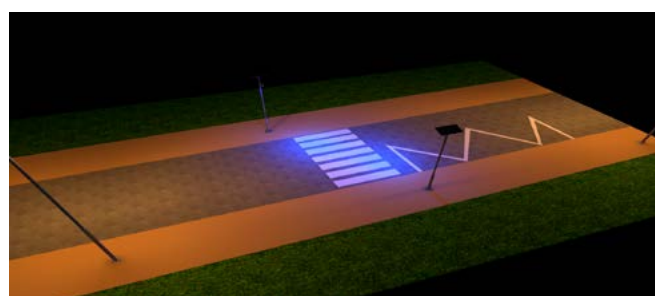
D'autres renforcements/extensions/créations sont actuellement en cours d'études en centre bourg mais aussi en périphérie afin de poursuivre ces déploiements nécessaires dans les prochaines années.

Dans cette première phase seront réalisés:

- **Sécurisation du passage piéton rue Guillaume de BERRIC à proximité des abris bus** : installation de 2 mâts solaires avec éclairage bleu
- **Amélioration de l'éclairage rue Guillaume de BERRIC face entreprise Dorso** : ajout d'une lanterne de type LED sur poteau existant
- **Extension d'éclairage rue de Ker Anna** : pose de 3 poteaux bois + 3 lanternes de type LED avec réseau aérien (à affiner en fonction de la présence de la ligne THT de transport RTE)
- **Amélioration de l'éclairage rue de Ker Anna au passage piéton de l'école St Thuriau** : une lanterne supplémentaire sur poteau existant
- **Création, Allée des Châtaigniers depuis l'intersection de la route de Noyal Muzillac** : pose de 4 mâts solaires.

Si cette expérimentation est concluante, nous poursuivrons jusqu'à l'intersection de la départementale 7 via l'allée des Hortensias.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés courant du premier trimestre 2021 par l'entreprise INEO, sauf contrainte sanitaire.



Travaux

Renouvellement et Renforcement du Réseau d'alimentation en Eau potable

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Cise TP, délai d'exécution 12 Mois, la fin des travaux initialement programmée fin 2020 est décalée au premier trimestre 2021 (interruption totale des travaux Mars Avril 2020).

- Liaison Route de Noyal Muzillac - Kerhennebon:

Travaux terminés, y compris les branchements particuliers, il reste quelques reprises d'enrobés à réaliser (au 1/11) et documentation à transmettre.

- Liaison Route du Rendez-vous - Le Guéizec:

Travaux terminés, y compris les branchements particuliers, documentation à transmettre.

- Liaison Kererran à Kerbertho RD7:

Travaux terminés, y compris les branchements particuliers, documentation à transmettre.

- Liaison La Ville au Vent - Les Vertus RD7 :

Les travaux seront réalisés à partir de Décembre 2020, délai 2,5 mois.



Travaux

Construction d'un bâtiment vestiaires et Club House

Le Lundi 05 Octobre 2020 a été signé le marché pour la construction d'un bâtiment vestiaires et club house. Bati Sport est l'entreprise retenue, l'offre présentée est économiquement la plus avantageuse. Type de construction "traditionnel" avec variante 1 portant sur la haute performance énergétique du bâtiment comprenant :

**4 vestiaires / 1 local arbitre / 1 local technique
1 local rangement / sanitaires joueurs / douches joueurs
sanitaires arbitre / douche arbitre / sanitaires publics club house / auvent.**

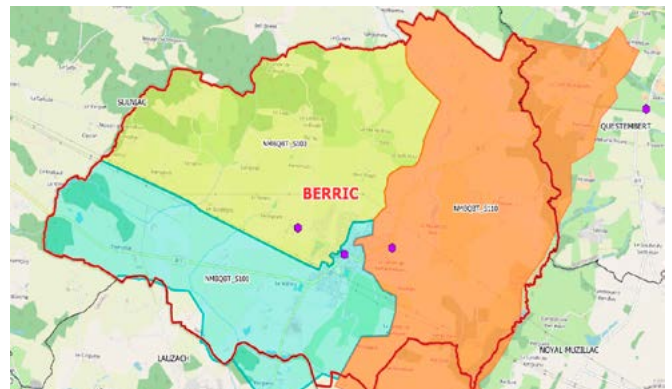
Après obtention du permis de construire, le délai de réalisation des travaux est estimé à 6 mois. La réception de ces travaux est prévue pour la reprise de la saison 2021/2022.

Déploiement du réseau très haut débit fibre optique (FTTH)

Voici quelques informations concernant le futur réseau fibre optique de BERRIC

Suite à de récents échanges avec la société Axione (groupe Bouygues) qui assure le déploiement des phases 2 et 3 pour le compte de Mégalis, l'avancement actuel des travaux est conforme aux annonces du mois de Mars 2020, à savoir :

- **Le déploiement fibre de BERRIC se fera en deux phases :**
- **Zone Orange :** phase 2 déploiement prévu en 2022
- **Zone Bleue et Jaune :** phase 3 déploiement prévu entre 2023 et 2026 (à préciser)



NMB : Nœud de raccordement Mégalis Bretagne

QBT : Questembert. Les armoires de BERRIC seront en effet rattachées au nœud de raccordement optique de Questembert, bâtiment qui est le point de départ du réseau.

Les trois zones orange, bleue et jaune sont les zones théoriques des armoires de rue : tous les logements faisant partie d'une zone seront raccordés à l'armoire de celle-ci. Les couleurs sont totalement arbitraires et servent simplement à rendre le plan plus lisible.

Armoire de rue

Les hexagones violets sont les positions théoriques des armoires de rue qui seront à installer. Ces armoires sont également appelées SRO (sous répartiteur optique) ou PM (point de mutualisation).

Ce sont des armoires passives qui ne nécessitent pas d'alimentation électrique. Trois armoires seront installées à BERRIC, ci-dessous les points théoriques :

- Rond-point de la ville au vent
- Centre bourg
- Angle route de Kercohan et route de Sulniac (Larcen)



Sécurité routière

Tous ensemble, responsables

Et si la sécurité routière était l'affaire de toutes et tous ?

Certains parents s'inquiètent de la circulation au niveau de l'école Saint Thuriau. À 16 h 30, beaucoup de parents, grands-parents ou gardes d'enfants viennent chercher les écoliers ce qui engendre des difficultés de circulation et de stationnement et donc génère des risques pour tous les usagers présents.

Sam, qui vient chercher son enfant à la fin de l'école, à 16 h 30, témoigne :

« les gens se garent à l'arrache, n'importe comment. Personnellement, je me gare un peu plus loin pour aller chercher ma fille. Sommes-nous tous à avoir besoin de gagner 5 minutes chaque soir, au risque de créer un accident ? Et finalement, ces 5 minutes sont perdues à grogner contre les autres qui nous gênent. ».

Sam a peut-être raison. Faut-il faire un aménagement qui coûtera aux contribuables pour 15 minutes de gêne quotidiennes, hors vacances scolaires et week-end ?

Et si tous les parents faisaient comme Sam ?

Observons l'environnement immédiat de l'école Saint Thuriau :

2 parkings sont mis à disposition des usagers pour stationner les véhicules et emmener les enfants à l'école :

1. L'un est situé vers le cabinet médical et boulodrome soit 1 minute à pied ;
2. L'autre, un peu plus éloigné, est situé au niveau des commerces soit 3 minutes à pied.



Un peu d'exercice est bénéfique à chacun.

Finalement « Sam » à raison :

5 minutes de marche pour aller chercher son enfant permet de nous mettre tous en sécurité, laisse l'accès aisé à l'école pour les Personnes à Mobilité Réduite et en plus c'est bon pour la santé et pour l'environnement.

Sécurité des piétons

Sur le chemin de l'école, attention danger !

Alors que 2 500 jeunes piétons sont victimes d'un accident de la route chaque année, une étude de la Prévention routière que nous révélons indique que 74 % des Français ont du mal à respecter les zones 30.

Pour protéger nos enfants la commune a distribué des brassards pour accompagner les enfants le long des routes pour accéder aux arrêts de bus.



La sécurité routière reste une affaire de tous. 3 bonnes pratiques pour la sécurité des enfants. Voici 3 bons réflexes à adopter ou à conserver pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, quel que soit leur mode de déplacement.

- en voiture, le port de la ceinture est toujours obligatoire même à l'arrière, et les enfants doivent monter et descendre du véhicule du côté du trottoir.
- accompagner l'enfant et repérer ensemble les zones et croisements à risque avant de le laisser faire le chemin maison - école de manière autonome.
- équiper son enfant de vêtements bien visibles le jour et surtout la nuit, et fixer par exemple des bandes réfléchissantes sur son cartable ou sac à dos.

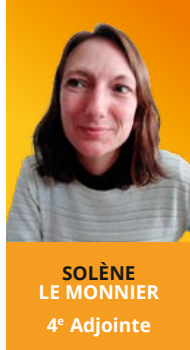
Travaux divers

Mise aux normes et accès PMR des établissements publics:

La commune de BERRIC vient de finaliser le programme de la mise aux normes et accès aux personnes à mobilité réduite aux établissements publics.

La salle paroissiale sera accessible pour la fin de l'année à tous. Elle sera à disposition des personnes à partir de février 2021. Une salle qui pourra éventuellement servir comme un lieu de réunion ou d'échanges.





**SOLÈNE
LE MONNIER**
4^e Adjointe

Conseil municipal des jeunes

À l'image du CME, un CMJ est créé afin de recueillir les idées et de mettre en place les projets des collégiens domiciliés sur BERRIC.

Conseil municipal des enfants

L'élection du Conseil municipal des enfants a eu lieu lundi 12 octobre à la mairie.



Ecole publique



Ecole privée

Au préalable, les jeunes candidats avaient eu le temps d'organiser leur propagande en réalisant une affiche et en exposant leurs projets à leurs camarades.

Les jeunes électeurs de CM1 et CM2 des deux écoles ont pleinement participé au déroulement des élections, sous les conseils de Solène Le Monnier, adjointe aux affaires scolaires, et de leurs enseignantes, Magali Briant et Sabrina Hédan pour l'école publique et Victoire Denigot pour l'école privée.

Chaque classe a tenu son bureau de vote. De l'assesseur tamponnant la carte d'électeur au président annonçant les résultats en passant par le secrétaire rédigeant le procès-verbal, chacun avait son rôle à tenir.

À l'issue du scrutin, deux garçons et deux filles de chaque école ont été élus :

- Mila Lamourec, Maxence Thébaut, Eléa Fontaine et Julien Vingtans pour l'école publique La Lune Verte ;
- Mila Goulay, Gaspard Souchet, Maëva Mahé, Quentin Etrillard pour l'école privée Saint-Thuriau.

Affaires scolaires et jeunesse

World Clean Up Day

Près de 70 personnes ont participé au 1^{er} World CleanUp Day organisé par la commune à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants.

Des groupes ont été constitués pour participer au nettoyage de la commune sur trois secteurs : l'étang, les bâtiments communaux et le skatepark.

La commune est globalement propre grâce à l'intervention des services communaux.

De plus, peu de déchets ont été ramassés près de l'étang grâce à l'intervention des bénévoles des Amis de l'Étang.

En revanche, deux lieux ont demandé davantage de temps pour le ramassage des déchets : les alentours du skatepark et des installations sportives (salle de sport et terrain).

Les déchets les plus ramassés sont les emballages alimentaires et les mégots de cigarettes.

L'objet le plus insolite retrouvé reste un appareil auditif !



Aire de jeux

Les travaux d'installation de l'Aire de Jeux de l'étang ont débuté en octobre.

Elle est composée d'une partie pour les tout-petits, d'une balançoire, d'un tourniquet d'une tyrolienne.



Communication

Pour avoir connaissance des informations figurant sur le panneau lumineux, vous pouvez télécharger l'application Cento Live sur votre téléphone mobile.

Vous êtes déjà plus de 400 personnes à suivre la Page Facebook « Mairie de BERRIC ».



La Mairie de BERRIC est, par ailleurs, désormais dotée d'un site internet :

<https://www.berric.fr/>



Vous y trouverez les informations relatives à la commune, aux services municipaux, aux équipements de la commune, mais aussi toutes les actualités.

Enfin, en plus de semestriels distribués chaque année, la commission communication travaille à la mise en place d'une newsletter.

Etat Civil

Naissances

- BARGONE Hélène 02/01/2020
- RAIMBAULT Elie 03/01/2020
- BESCOND Judith 19/01/2020
- JEAUNEAU Noëlann 16/02/2020
- ALLEMBACH Hazel 01/03/2020
- JEZEQUEL Paul 23/04/2020
- VALLEE Milow 28/04/2020
- VAILLANT Noah 27/05/2020
- GUILLODO Rafaël 10/08/2020
- LE BOURBASQUET Néo 12/08/2020
- D'AGOSTINO BELLOT-GURLET Clara 13/08/2020
- RAULO Lina 06/09/2020
- DANTO Leïla 05/10/2020



Mariages

- Stéphane BERNE et Aude GALLENE 22/02/2020
- Jérôme GUHUR et Nathalie DUMONT 06/06/2020
- Anne-Marie CABIOCH et Véronique GRACH 13/06/2020
- Pierre-Henri JEZEQUEL et Vanessa LENNON 13/07/2020
- Cédric FLAGES et Apolline REBUT 08/08/2020
- Anthony SEBILO et Aurélie MATECAT 29/08/2020

Pacs

- 9 Pacs ont été célébrés durant l'année 2020

Décès et transcriptions de décès

- LE JALLE Roger Marcel Jean-Marie 22/12/2019
- GUILLOTIN Bernard Joseph Marie 14/02/2020
- TOUGAIT Alain Marcel Marie 30/03/2020
- PRODEAU André denis Paul 06/04/2020
- TUAL veuve LE BARILLEC Agnès Alice Pierrette 02/05/2020
- DE BERANGER veuve MESROBIAN Marie-Françoise 01/06/2020
- BEVILLON Jean-Jacques 16/07/2020
- OILLIC veuve PICHON Madeleine Marie Anne 11/09/2020
- LAFFEACH Alcime 30/09/2020
- BABUT épouse LE BRUN Evelyne Valérie 22/10/2020



**JEAN-SÉBASTIEN
TAVERNIER**
5^e Adjoint

Commission solidarité

Malgré la situation sanitaire qui constitue encore aujourd'hui un obstacle majeur à sa mise en œuvre, le projet de covoiturage solidaire local a bien avancé. Les statuts sont quasiment terminés et la direction du projet a été confiée au CCAS.

Pour poursuivre plus avant la réalisation de ce projet, il est maintenant nécessaire de faire appel aux bonnes volontés : nous avons besoin d'une dizaine de conductrices et conducteurs (avec au moins 5 ans de permis) volontaires pour accompagner les personnes qui en auront besoin dans un rayon d'environ 30 km. Une indemnité de l'ordre de 30 centimes du kilomètre leur sera versée.

Il n'est pas nécessaire d'être disponible tous les jours toute la journée mais même seulement certains créneaux dans la semaine devraient permettre de satisfaire les besoins.

Parmi ces conducteurs, il en faudrait quatre qui accepteraient de tenir une fonction d'animateur à tour de rôle chaque semaine. Ils seront dotés d'un téléphone portable "de fonction".

Par ailleurs, il faudrait trouver un nom à ce service. Il devrait à la fois souligner son aspect solidaire et berricois tout en étant facile à prononcer. Faites travailler votre imagination !

Merci aux personnes intéressées de se faire connaître à Jean-Sébastien Tavernier :

(jean-sebastien.tavernier@berric.fr) ou directement à la mairie.

Commission lutte contre les incivilités - sécurité

La tempête Alex a provoqué d'assez nombreux dégâts sur la commune, heureusement sans gravité, sauf dans quelques rares cas. Ce sont en particulier de nombreuses branches qui ont été cassées voire des arbres arrachés.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont spontanément proposé leur aide à ceux qui en avaient besoin. C'est un beau geste de solidarité !

À la suite de cet événement météorologique, il a été constaté un certain nombre de feux, notamment dans le bourg où cela est particulièrement gênant en raison de la proximité des habitations, dans lesquels ces végétaux ont été brûlés. Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts, quelle qu'en soit la provenance, est formellement interdit aux particuliers toute l'année. En cas de constat par un agent autorisé, les contrevenants peuvent faire l'objet de poursuites pénales. Ce serait dommage !

Pour éviter cela, la végéterie, au carrefour de la route du Gorvello, est à votre disposition du lundi au samedi de 9 à 17h. N'hésitez pas à y apporter tous vos déchets verts.

La période hivernale avec ses journées courtes est de retour et la visibilité, le matin et le soir, n'est pas toujours bonne.

Nous vous recommandons fermement d'équiper vos enfants qui partent tôt à l'école d'un gilet réfléchissant. S'ils utilisent un vélo, bien en vérifier l'éclairage et ne pas oublier le casque protecteur.

Merci aux conducteurs d'être particulièrement prudents sur les petites routes de campagne.

Élagage

L'élagage des arbres et arbustes est une opération souvent conduite en hiver en profitant de la baisse de sève dans la végétation.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Si vos plantations empiètent sur le domaine public, l'élagage du branchage des arbres est donc dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière)

Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. Il revient au propriétaire du terrain de procéder aux élagages nécessaires.

En cas de manquement à cette obligation, les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Dans certains cas, le maire peut, en ultime solution, faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Il en est de même si vos arbres débordent sur la propriété de votre voisin. À défaut de réalisation d'un élagage demandé par celui-ci, il est alors fondé à porter plainte contre le propriétaire du terrain de manière à obtenir une décision de justice obligeant à l'exécution des travaux.

Vers un territoire énergétique plus sobre



Amélioration de l'habitat

En France, 7 millions de logements sont mal isolés. 3,8 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique et 14 % d'entre eux ont froid dans leur logement l'hiver. Représentant 45 % de la consommation énergétique et 27 % des émissions des gaz à effet de serre, le parc immobilier résidentiel et tertiaire est un axe stratégique prioritaire.

Sur le territoire de Questembert Communauté, le secteur de l'habitat est le premier consommateur d'énergie finale avec 39 % (électricité, bois, fioul). Le chauffage représente la majeure partie des consommations majoritairement à l'électricité et au bois.

Le plan France Relance dévoilé par le Gouvernement le 3 septembre 2020 a consacré la rénovation énergétique des bâtiments comme un enjeu prioritaire.

La politique publique de rénovation énergétique des logements s'articule autour de trois axes :

Faciliter l'accès aux financements :

une enveloppe de 2 milliards d'euros sur deux ans est fléchée sur MaPrimeRénov', l'aide à la rénovation énergétique des logements désormais accessible à tous les propriétaires et copropriétaires. En complément, d'autres dispositifs permettent aux ménages de financer leur projet : CEE, Eco-prêt à taux zéro, aides de l'Anah, aides des collectivités territoriales ;

Simplifier le parcours de rénovation grâce à un accompagnement de qualité

Soutenir la montée en compétences des professionnels du secteur, avec notamment le renforcement du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), la lutte contre la fraude et la réforme du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Pourquoi éco-rénover votre logement ? 3 bonnes raisons d'agir maintenant :

- Pour faire baisser vos factures d'énergie
- Pour améliorer votre confort
- Pour augmenter la valeur de votre bien

Améliorer les performances énergétiques doit contribuer à créer un environnement intérieur sain

Reprenant les lignes directrices (2009) de l'Organisation mondiale de la santé, la récente directive européenne du 30 mai 2018 relative aux performances énergétiques des bâtiments souligne que le traitement des ponts thermiques et une meilleure isolation réduisent les condensations de surface et le développement des moisissures.

Une solution : aérer en grand pendant quelques minutes

Ouvrir grand vos fenêtres pendant 5 à 10 minutes tous les jours est la manière la plus efficace de renouveler suffisamment l'air des pièces sans refroidir la maison. De cette façon, l'air est vite renouvelé et les murs et tous les meubles n'ont pas le temps de refroidir.

Vous souhaitez accroître le confort de votre logement ?

Vous voulez réduire vos consommations d'énergie - Par où commencer les travaux de rénovation ?

Vous savez que votre maison ou votre appartement a besoin d'être rénovée et que vous pouvez bénéficier d'aides pour certains travaux. Mais que faire en premier ?

Contactez au plus tôt un conseiller pour des conseils neutres et gratuits



STÉPHANIE
LEMOINE

Conseillère Déléguée



Rénov'Habitat
Bretagne

Rénov'Habitat Bretagne

Rénov'Habitat Bretagne est le réseau breton des services et conseillers indépendants qui vous informent gratuitement sur l'énergie et la rénovation dans votre logement.

L'objectif : simplifier et stimuler la rénovation énergétique sur l'ensemble du territoire breton.

Le réseau Rénov'Habitat Bretagne, porté par l'État, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région Bretagne, s'inscrit dans la démarche nationale FAIRE, Faire pour Faciliter, Accompagner, Informer à la Rénovation Énergétique site internet :

renov-habitat.bzh

Bon à savoir

Rénov'Habitat Bretagne tient une permanence le 2^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h dans les locaux de Questembert Communauté

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 au 02 97 68 28 11

infoenergie@gmvgglo.bzh

Les aides financières pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat

Des aides et prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (accessibilité, installation d'équipements...) ou des travaux de rénovation énergétique.

MaPrimeRénov' : une aide financière pour les travaux de rénovation énergétique de votre logement.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Les évolutions au 1^{er} octobre 2020

Dans le cadre du plan de relance de l'économie et du renforcement des aides à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Elle propose également des bonus, notamment pour la rénovation globale.

Un simulateur en ligne pour connaître le montant des aides

MaPrimeRénov' devient ainsi la principale aide à la rénovation énergétique (en remplaçant totalement le Crédit d'impôt à la transition écologique, CITE). Elle peut se cumuler avec d'autres aides financières, dont les aides locales et les Certificats d'économies d'énergie (CEE). Pour se renseigner sur le montant des aides financières mobilisables pour la rénovation énergétique de son logement, un simulateur en ligne - Simul'aides - a été ouvert sur le site www.faire.gouv.fr, le service public d'information et de conseil pour la rénovation énergétique.

Gestion durable et intégrée des espaces publics de la commune

Travaux prévus

Améliorer la gestion de l'eau

La saturation récurrente des systèmes de canalisations notamment lors des fortes pluies oblige à repenser la gestion de l'eau.

Les villes sont trop minérales et l'absence de nature contribue directement aux îlots de chaleur, renforce les effets du changement climatique, notamment par rapport à la gestion de l'eau.

C'est pourquoi, la commune souhaite développer, lors de ces différents projets, des solutions fondées sur la nature permettant l'infiltration naturelle dans les sols, afin de réduire le ruissellement, le débordement des eaux et de lutter contre le risque d'inondation.

La ville mise ainsi sur une diversité de solutions faisant appel aux espaces verts, à des revêtements perméables, ou à des solutions évitant l'imperméabilisation des sols.

Il s'agit de :

- Retour de la biodiversité en ville
- Rafraîchir la ville et améliorer la qualité de l'air
- Soutenir la recharge des nappes phréatiques
- Limitation des inondations
- Atténuation des îlots de chaleur urbains
- Amélioration de la qualité de vie et du paysage urbain
- Adaptation au changement climatique



Ainsi, dans le cadre de l'aménagement d'une portion de la route de Bray et l'acquisition d'une emprise foncière le long du lotissement l'Orée du bourg, il a été choisi d'expérimenter la réalisation d'un réseau de noues végétales et paysagées (flore locale, essences adaptées et gestion douce) avec un cheminement doux attenant, connecté au réseau existant.

Une noue peut être apparentée à un fossé large et peu profond et dont les rives sont en pente douce.

Bon à savoir

En plus de réduire le ruissellement de l'eau, la végétation permet de filtrer et donc de dépolluer les eaux pluviales.



Réalisation de noues et cheminement



Route de Bray



Exemple de noues végétales et paysagées

Rafraîchir la ville

Toujours dans cet objectif de gestion durable, des projets de renaturation et de desimpermabilisation des sols (plus particulièrement les parkings) sont en cours de réflexion. Aussi très prochainement, des travaux de desimpermabilisation du parking de la salle du Verger (skate-park inclus) seront réalisés par les agents communaux, très impliqués dans la démarche de gestion durable.



Renaturation & Desimpermabilisation



Exemple de desimpermabilisation



Exemple de renaturation

Bon à savoir

En consommant une grande partie de l'énergie reçue par le rayonnement solaire et grâce à l'eau disponible dans le sol, les végétaux rafraîchissent l'air ambiant : c'est l'évapotranspiration..

Repenser les mobilités et désenclaver les hameaux et quartiers en créant des connexions entre les espaces de la vie de la ville

Se déplacer en sécurité à pied et à vélo, disposer de services de mobilité variés, fluidité et performance sur les axes principaux sont autant d'objectifs visés par la commune pour proposer aux citoyens un meilleur cadre de vie.

Dans ce cadre, la commune a engagé une réflexion sur les cheminements doux pour apporter de nouvelles liaisons, entre les différents espaces de vie des Berricois, sécuriser ceux existants et finaliser certaines boucles de balades et améliorer les différentes entrées de bourg.

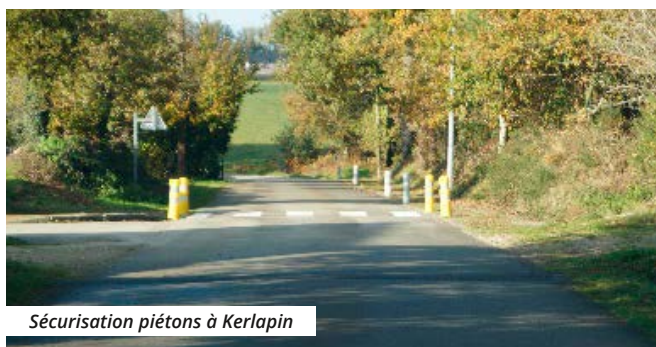
L'objectif est d'engager de nouveaux aménagements respectueux de notre identité rurale et de nos paysages.

Nous travaillons à la fois sur le terrain pour évaluer des scénarios de tracés et auprès des propriétaires fonciers pour l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation de ces liaisons douces.

Bon à savoir

Un schéma directeur cyclable mené à l'échelle de Questembert Communauté et d'Arc Sud Bretagne est en cours d'élaboration.

Ce plan va viser au développement d'un réseau de voies cyclables sécurisées à l'échelle des communes et du territoire pour encourager la pratique cyclable pour les habitants du territoire comme pour les touristes. à l'échelle de Questembert Communauté et d'Arc Sud Bretagne est en cours d'élaboration.



Sécurisation piétons à Kerlapin





**MATHILDE
COUSSEMACQ**

Conseillère Déléguée

Secrets de jardiniers

Le samedi 19 septembre dernier, frais et gaillards dès le matin, Yvonnick Hallier et Gildas Hellard, responsables espaces verts, le premier, à Lauzach et le second à BERRIC, ont partagé leurs techniques et astuces qu'ils appliquent pour embellir nos communes et ainsi améliorer notre cadre de vie.

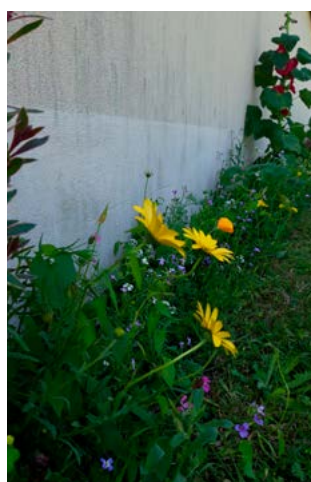
Plusieurs thèmes ont été abordés : paillage, fleurissement spontané, maîtrises des plantes indésirables, etc. Cette matinée s'est déroulée en deux temps : une présentation interactive dans la salle du conseil à BERRIC, suivie d'explications dans les rues du bourg.



Yvonnick et Gildas - Secret de jardiniers

Les apprentis jardiniers ont apprécié les conseils, le bon sens et la pédagogie dont ont su faire preuve nos deux spécialistes. Fort de cette première expérience réussie, d'autres rencontres Berric-Lauzach seront programmées.

Un de leurs souhaits ? Que leurs pratiques, qui intègrent de plus en plus les enjeux écologiques, fassent évoluer notre regard sur une flore spontanée, accepter les herbes au bas des murs et entre les pavés. Les atouts de ce fleurissement sont multiples : pas de désherbage fastidieux et contre-productif, mise en valeur des façades, stimulation de la biodiversité, captage de l'eau...



Bienvenue à la campagne !

Notre population se diversifie avec l'arrivée de nouveaux habitants venant d'horizons divers et il faut s'en réjouir, cela est source d'enrichissement pour tous.

Pour autant, BERRIC reste une commune marquée par la culture rurale et agricole. La commission chargée de l'agriculture souhaite faciliter le dialogue entre tous pour contribuer au bien vivre ensemble à BERRIC et vous propose dans cette rubrique de vous donner un aperçu de l'activité agricole. Nous vous avons présenté le calendrier agricole de juillet à décembre, continuons avec celui de janvier à juin.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 S	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M
31 D	31 M	31 M	31 J	31 L	

 Epandage des lisiers et fumiers pour nourrir la plante (herbes, céréales, maïs)
 Epandage d'engrais et pulvérisation (herbicides, fongicides)
 Récolte des dérobés (ensilage et enrubannage)
 Semis des maïs
 Récolte des foins

Des routes parfois glissantes

Suite à l'extension des exploitations et l'évolution du matériel, l'agriculteur est de plus en plus amené à emprunter les routes.

Changer le bétail de prairie, rejoindre une terre à labourer ou étendre du fumier sans salir les routes, surtout par temps humide, est mission impossible ! Si l'agriculteur est tenu de les nettoyer, il ne le fera qu'une fois son travail terminé.

Soyons compréhensifs et adoptons une conduite prudente pour ne pas glisser !



Une clause sur les troubles du voisinage désormais incluse dans les actes de vente

Depuis juin dernier, les notaires du Morbihan, avec l'appui du préfet, ont inséré une clause appelée « Activités dans l'environnement proche de l'immeuble » qui vise à sensibiliser le futur acquéreur à son environnement. Une clause qui vise à limiter les recours abusifs

Voici un extrait de cette clause :

Préalablement à la signature des présentes, le bénéficiaire déclare s'être assuré par lui-même, des activités, professionnelles ou non, de toute nature, exercées dans l'environnement proche de l'immeuble, susceptibles d'occasionner des nuisances, sonores, olfactives, visuelles ou autres...

Le notaire a spécialement informé le bénéficiaire savoir :

Des dispositions de l'Art L112-16 du code de la construction et de l'habitation : Les dommages causés aux occupants d'un bâtiment par des nuisances dues à des activités agricoles, industrielles, artisanales, commerciales, touristiques, culturelles ou aéronautiques, n'entraînent pas droit à réparation lorsque le permis de construire afférent au bâtiment exposé à ces nuisances a été demandé ou l'acte authentique constatant l'aliénation ou la prise de bail établi postérieurement à l'existence des activités les occasionnant dès lors que ces activités s'exercent en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires en vigueur et qu'elles se sont poursuivies dans les mêmes conditions.

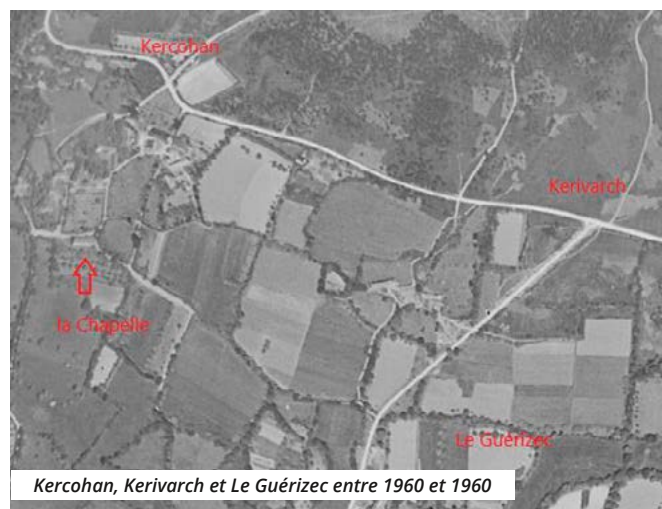
L'évolution de nos campagnes

Dans le bulletin précédent, nous avons consacré un article à l'évolution du bourg, cette fois-ci nous vous proposons de passer certains villages dans la machine à remonter le temps !

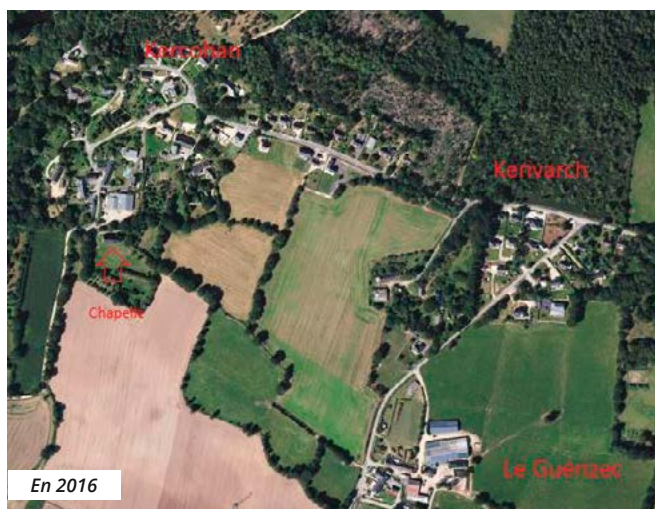
Malheureusement, la commune est trop étendue et les villages trop nombreux pour pouvoir les faire apparaître tous ici, nous nous en excusons. Vous pouvez cependant vous rendre sur le site internet <https://www.geoportail.gouv.fr/> où vous trouverez ces photos

aériennes et satellitaires.

La qualité des photos aériennes en noir et blanc n'est pas exceptionnelle nous vous l'accordons mais elles datent de la moitié du XXe et ont le mérite d'exister !



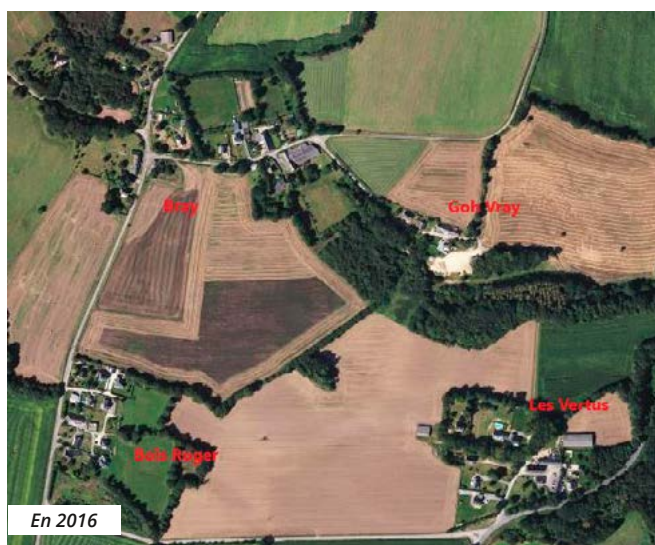
Kercohan, Kerivarch et Le Guérizec entre 1960 et 1960



En 2016



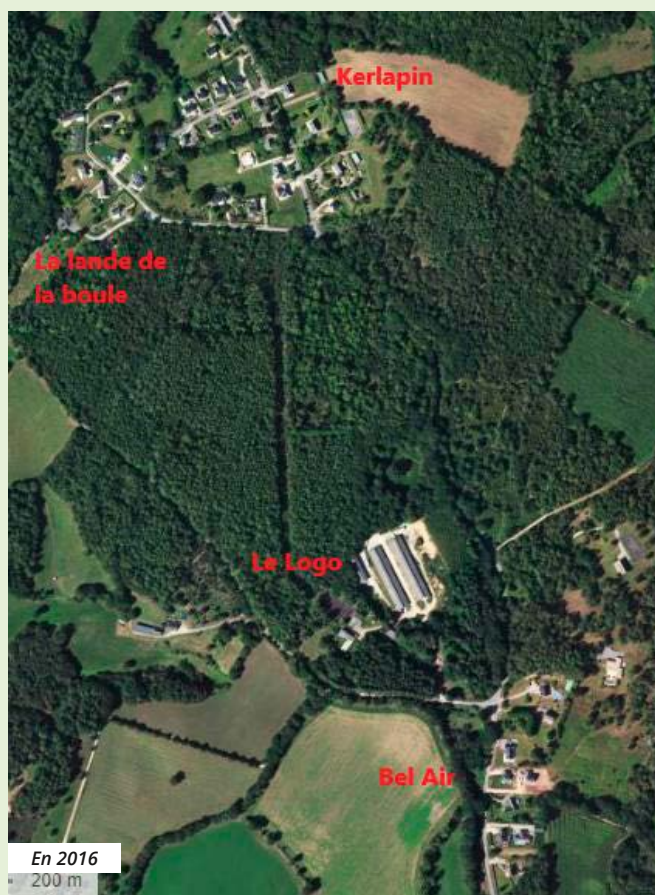
Bois Roger, Bray, Goh Vray, les Vertus entre 1960 et 1960



En 2016



Kerlapin, La Lande de la Boule, Le Logo et Bel Air entre 1960 et 1960



En 2016

Que constate-t-on ?

Les paysages de nos campagnes ont fortement évolué.

Les bâtiments d'exploitation agricoles sont devenus plus nombreux et plus imposants.

Des forêts se sont réduites, d'autres au contraire sont apparues (au Logo par exemple), des haies bocagères ont disparu. Le parcellaire a considérablement évolué, sans doute surtout depuis le remembrement.

Certains villages se sont étendus accueillants de nouveaux habitants, en lotissements comme à Kerlapin ou hors lotissement comme à Bel Air, attirés par la nature, le calme et de grands espaces à des prix attractifs.

Mais aujourd'hui, la réglementation encourage une gestion économe de

l'espace et la densification des zones déjà urbanisées. À BERRIC, seuls le bourg et le village de Kercohan sont désormais constructibles pour de l'habitat.

Partout en France, construire une maison à la campagne est devenue quasi impossible.

Il s'agit notamment de préserver les terres agricoles dont on sait qu'elles disparaissent rapidement mais aussi de diminuer les impacts dus à cette dispersion de l'habitat :

augmentation des conflits d'usage entre voitures et engins agricoles sur des routes non calibrées pour un trafic important, extension des réseaux d'eau, d'électricité, etc. tensions entre riverains et agriculteurs, pollution, etc...

Tout cela a un coût monétaire et environnemental important pour la collectivité (qui se répercute sur les contribuables) mais aussi pour les ménages : augmentation du budget consacré aux voitures, temps passé en transport, etc.

C'est notamment une des raisons pour lesquels nous souhaitons apporter notre soutien au développement du covoiturage (pour emmener les enfants à l'école, aux activités...) et développer des cheminements doux sécurisés, afin que le vélo ou la marche soit une véritable alternative à la voiture particulière.

Commission patrimoine

Retour sur les événements du deuxième semestre 2020

Les mardis de Pays

Quésaco ? Depuis maintenant une dizaine d'années, tous les mardis d'été, à tour de rôle dans les communes participantes de la comcom sont proposées des animations en lien notamment avec notre patrimoine architectural ou naturel, ou nos traditions.

C'est ainsi qu'en ce début du mois de juillet 2020, une petite vingtaine de personnes : grands parents accompagnés de leurs petits enfants, nouveaux arrivants dans la région, vacanciers, ont pu profiter d'une promenade dans les bois animée par Fabien de l'association Bille de Bouéz située à Noyal-Muzillac.

Au programme : balade entre la chapelle et la fontaine des Vertus pour mieux connaître les végétaux qui nous entourent et fabriquer des « jouets buissonniers » : sifflets, bateaux et autres jouets en jonc ou en noisetier à partir d'éléments naturels collectés respectueusement le long du chemin.

Un verre de l'amitié a clôturé cette petite escapade à la fois ludique et enrichissante fort appréciée de tous, petits et grands !

D'autres propositions vous seront faites pour l'été 2021...

Restez à l'affût !



Les journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2020

Au programme:

une initiation aux fouilles archéologiques avec Archéoskol,



une visite guidée de la chapelle Notre Dame de Bon secours à Kercohan,



et bien sûr la possibilité de visiter librement les chapelles et l'église St Thuriau.

150 participants environ au total, ravis de ces moments instructifs (oui, oui ! de l'aveu même de natifs de BERRIC !) dans une ambiance détendue.

La commission patrimoine s'attelle déjà à l'édition 2021 avec d'autres découvertes.

Il est toujours possible de participer au petit jeu de détective dans le bourg autour de vieilles photos.

Merci aux encouragements des participants :
(reçu par mail) :
« 3 heures de recherches et énormément de plaisirs. Bravo pour cette initiative ».

C'était il y a un siècle...



Venez vous immerger dans le bourg de Berric d'autrefois. Serez-vous retrouver tous ces lieux ?

Resituez ces clichés et prenez une photo exactement du même endroit aujourd'hui. Vous contribuerez ainsi à enrichir notre photothèque.

Voici les réponses aux n°1 et 14 (photo 4 et 5) du fascicule (photo 6) disponible à l'accueil de la mairie

Maintenant à vous de jouer !

.... Et de la constance... au moins dans le bâti ! A quand le retour des noces et de la ridée dans la rue ?



Merci et bravo à Morgane, Enora, Bertille, Maël et Antonin

De gros changements... (le cimetière a été déplacé en 1933)



Merci et bravo à M. et Mme Filly pour la photo

Événement à venir:

Croyants ou non, les cloches sont liées à la vie de la commune.

Leur sonnerie marque certes les temps de la prière mais aussi tout simplement les heures, avertit le peuple des joies et des peines de chacun, à l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements, mais aussi des événements graves qui affectent la vie de la commune lorsqu'elles sonnent le tocsin.

En cela, elles font partie de notre patrimoine et, selon la loi, la commune est tenue de les entretenir et de les réparer.

Il s'avère qu'une des deux cloches de l'église Saint Thuriau, pesant tout de même 450 kg, présente de l'oxydation et de graves fissures, elle est devenue inutilisable.

Il faut également consolider le beffroi qui la soutient.

Après vote et accord du conseil municipal, elle devrait être décrochée et descendue du clocher dans le courant du prochain trimestre pour être exposée dans l'église où tout un chacun pourra venir l'admirer.

La coutume veut que les cloches ne soient pas remplacées mais fondues à nouveau.

La cloche devrait pour cela partir en direction de la Haute-Savoie, où se situe l'une des deux dernières fonderies de France... mais c'est une autre histoire dont nous vous reparlerons prochainement...

En attendant, c'est la deuxième cloche qui fait le boulot à elle toute seule !



Le monde du sport et des Associations

L'année 2020 était pleine de promesses pour nos clubs et associations.

Mais Entre mars et septembre, le monde du sport et associatif a connu une mise à l'arrêt provoquée par le contexte sanitaire.

Il a fallu mettre en place des protocoles contraignants pour limiter la propagation du virus.

Il faut saluer ici le remarquable travail des associations et leur très grande implication...

La commission a étudié et mis en place des plannings d'utilisation des locaux. De même des Règlements Intérieurs ont été mis en place et validés par le Conseil Municipal afin de permettre une utilisation sereine des locaux.

En septembre, les associations ont pu enfin reprendre leurs activités riches et variées.

Une trentaine d'associations sur la commune offrent aux habitants un panel très large : du sport, au théâtre, de la gym détente au Qi Jong, en passant par la course ou les jeux de société...

Nous avons cette chance à BERRIC de pouvoir nous appuyer sur un tissu associatif très riche, où les bénévoles œuvrent au quotidien pour permettre la pratique de leurs activités.

La liste des associations est disponible en mairie et sur le site internet.

Novembre est venu de nouveau interrompre cette belle dynamique. Le confinement a entraîné de nouveau la fermeture des différents équipements pour une période indéterminée...

La commune sera toujours aux côtés des associations pour leur permettre de reprendre les activités dès que possible dans les meilleures conditions.

L'année 2021 permettra, nous l'espérons, un retour à la normale. Chacun a besoin de reprendre des activités, de retrouver les autres.

Des équipements au service de tous

Ces locaux sont soumis à des règlements intérieurs validés par le Conseil Municipal.

• La salle de sport:

Elle permet la pratique des sports collectifs (basket, Kin ball) mais aussi individuels (badminton, gym...). Le sol a été entièrement refait en 2019 et offre une excellente qualité pour la pratique du sport.

• La salle de danse:

Elle est revêtue d'un parquet lui aussi très récent qui permet la pratique de la danse, de la gym, du yoga...

• Le stade municipal:

Il est utilisé pour la pratique des compétitions séniors et U14 en football.

• Le stade du verger:

Il permet les entraînements de football et les compétitions jeunes. Il est accessible aussi pour d'autres sports comme la course à pied par exemple.

• De nouveaux vestiaires multisports:

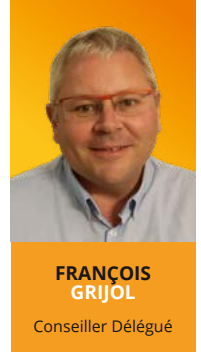
Ils vont y être construits au cours de l'année 2021. Ils remplaceront les vestiaires devenus vétustes. Ils comprendront, outre les vestiaires, une salle de plain-pied à disposition des associations pour les réunions par exemple.

• Le boulodrome:

Il permet la pratique de la boule bretonne, de la pétanque en loisir ou en compétition. Il est également accessible aux particuliers berricois le samedi et le dimanche sur réservation.

• La salle des associations:

elle est située au-dessus de la Poste, elle sert aux réunions.



FRANÇOIS
GRIJOL

Conseiller Délégué

Événementiel

La commission se penche sur les animations à venir en 2021. Plusieurs manifestations organisées par la commune dans le but de réunir les habitants, de développer de la convivialité et permettre le Vivre Ensemble.

- **Les vœux du Maire** : cette traditionnelle cérémonie se déroulera en janvier. Ce sera l'occasion d'une présentation synthétique des actions menées par la municipalité. C'est aussi une action de transparence où les budgets seront présentés. Mais c'est aussi un moment de convivialité et... de surprises à venir.

- **Accueil des nouveaux arrivants** en juin, pour leur permettre de découvrir leur nouvelle commune et les inviter à participer à la vie locale.

- **Fête de la Musique en juin à Lauzach**. La municipalité sera aux côtés de nos amis de Lauzach pour organiser cette journée festive et de découvertes musicales en tous genres

- **Feu d'artifice**. Il sera tiré le 13 juillet dans l'écrin du Plan d'Eau

- **Forum des associations à BERRIC**. Il permettra aux associations de faire connaître leurs activités.

- Nous réfléchissons également à la mise en place d'une journée ludique Inter Associations qui amènerait chacun à pratiquer différents sports et jeux.

Mot de la Liste Unis pour Berric

Le 15 mars, nous avons été élus sur la liste "Unis pour BERRIC" M. DANIELO Philippe a intégré le conseil en septembre suite à la démission de Mme HAMARD Colette.

Depuis le début de ce mandat, chacun a pris différentes commissions pour porter ses idées au sein du conseil.

La commune de BERRIC doit continuer son développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Nous souhaitons que les Berricois soient associés aux projets à venir : "aménagement du bourg, sécurité, extension, valorisation de son environnement."

Nous reconnaissons que la pandémie de la COVID, avec ses règles sanitaires, perturbe le fonctionnement de certaines activités, qui sont annulées ou remises à plus tard.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021 ; joie, bonheur et réussite dans vos projets.

Patricia MOREL Anthony ROUILLÉ Philippe DANIELO.

Services Municipaux

Vie Communale



La médiathèque

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mardi de 16h00 à 18h30
- Mercredi de 14h30 à 18h30
- Vendredi de 16h00 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h30

Tél. : 02 97 67 09 06 - Email : mediatheque.berric@wanadoo.fr
Site : www.mediatheques.questembert-communaute.fr

Prix des Incorruptibles

La médiathèque a proposé aux 2 écoles de participer au « Prix des Incorruptibles ».

Chaque niveau de classe a donc reçu un lot de 5-6 livres offerts par la médiathèque.

Bonnes lectures à tous les élèves qui doivent voter pour leur livre préféré, avant la proclamation du palmarès national, début juin !

- **Prix Littéraire Cézam**,
(des Comités d'Entreprise et médiathèques partenaires)
- **Participer au Prix du roman Cezam**,
c'est partir à la découverte d'une sélection éclectique de 10 romans récents et élire son titre préféré ! Malgré la situation particulière, la remise du Prix, a lieu en novembre par Visio.
- **La lauréate du Prix du Roman Cezam 2020**,
est Mélissa da Costa pour son roman Tout le bleu du Ciel, paru aux éditions Carnets Nord en 2019. Une délicieuse histoire de rencontre, de road-trip et de voyage intérieur qui a séduit les lecteurs !

• La rentrée Littéraire

Une trentaine d'ouvrages ont été acquis en octobre, novembre pour cette rentrée particulière.

La médiathèque est ravie de vous proposer de nouveaux livres qui feront le bonheur de tous : BD, terroirs, policiers...

• Concours de nouvelles

Dans le cadre du deuxième concours de nouvelles organisé par la Commune de BERRIC en lien avec la médiathèque, le jury s'est réuni le 6 novembre 2020 pour attribuer les prix.

Le jury est composé de Daniel Scourzic, Jean-Pierre Karmoff (tous deux auteurs publiés) et de Francine Desban. La médiathèque est également associée au choix des prix.

Chaque texte devait mentionner un ou plus lieux situés sur BERRIC (dans la liste suivante : Le Château situé au lieu-dit Trémohar, La Fontaine Notre Dame des Vertus situé au lieu-dit Les Vertus, La Chapelle Notre Dame du Bon Secours située au lieu-dit Kercohan). Comme l'an dernier, vingt nouvelles ont été reçues. Cette année, pour la première fois, une nouvelle a été reçue dans la catégorie "jeunes".

• Le palmarès 2020 est le suivant:

- **1er prix** : Nolwenn Guillo "La Victoire de l'Espoir" (prix du jury et de la médiathèque)
- **2e prix** : Marc Brugière "Le Grand Passage"
- **3e prix** : Nicolas Guasco "L'Âge du Granit Nouveau".

Vous pouvez découvrir ces nouvelles sur le site internet de la commune.

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE EN MODE DRIVE PIÉTON RETRAIT DES DOCUMENTS RÉSERVES ET RETOURS DES DOCUMENTS EMPRUNTES

Marie-Paule et ses bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

Et surtout prenez soin de vous.

Marie-Paule PICHON,
Responsable de la médiathèque

CARTE ABONNÉ - 13 LIEUX

- Abonnement famille / Questembert communauté 12€/an
- Abonnement Hors / Questembert communauté 20 €/an
- Courts séjours 2 mois : 5 €+caution

Berric
Caden
Larré
Lauzach
La Vraie-Croix
Limerzel
Le Cours

Le Drive Piéton
DES 13 MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU
→ www.mediatheques.questembert-communaute.fr

Malansac
Molac
Pluherlin
Questembert
Rochefort-en-Terre
Saint-Gravé
QUESTEMBERT COMMUNAUTE

LA NAVETTE COMMUNAUTAIRE PASSE DÉPOSER VOS RÉSERVATIONS DANS LA MÉDIATHÈQUE DE VOTRE CHOIX | COORDONNÉES ET HORAIRES DES RENDEZ-VOUS À RETROUVER SUR LE SITE DES MÉDIATHÈQUES |

Avec ma carte, je peux emprunter en même temps et pour 1 mois :

- 16 supports "Lecture" : 10 livres + 2 cd audio MP3 (livres lus/sonores) + 4 revues
- 14 supports "Musique et Cinéma" : 10 cd audio + 4 dvd-vidéo
- 5 supports "Jeux" : 2 jeux + 1 jeu-vidéo (uniquement à Questembert) + 2 cd-rom

Accès en ligne en illimité 7j/7 et 24h/24 : Ma Médiathèque Numérique (cours/loisirs et presse, livres, BD...)

Je réserve
Par mail, par téléphone ou en ligne
→ <https://www.mediatheques.questembert-communaute.fr>
Les documents rendus sont mis en "quarantaine" pendant 3 jours. Ils ne sont donc pas empruntables sur cette période mais je peux les réserver.

Je prends rdv
J'ai reçu confirmation de la disponibilité de mes réservations, je choisis un créneau pour passer les récupérer :
Par mail, par téléphone ou en ligne
→ <https://www.mediatheques.questembert-communaute.fr>
En ligne je me connecte à mon espace abonné sur la page mes réservations : planifier le retrait de mes documents

Je me déplace
Sur mon attestation de déplacement, je coche :
"Déplacements pour effectuer des achats [...] dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile."
Je prévois un sac pour transporter les documents que je récupère et j'en profite pour rendre ceux que j'ai déjà.
Je pense à mettre mon masque et à présenter ma carte d'abonné

Et si je veux rendre un document sans emprunter ?
Je prends rdv par mail ou par téléphone

Un doute, une question ?
Je n'hésite pas à prendre contact avec mon/ma bibliothécaire !

Services Municipaux

Restaurant scolaire

Nous accueillons en moyenne 180 enfants par jour, répartis en deux services :

- **L'école La Lune Verte de 11h45 à 12h30**
- **L'école Saint Thuriau de 12h40 à 13h25.**

Les menus sont affichés à la garderie et sur le site internet :

<https://www.berric.fr/>

Lors du déjeuner, nous mettons tout en œuvre pour habituer les enfants à vivre le repas comme un moment essentiel de détente, de plaisir et de découverte alimentaire.

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de la qualité et de la proximité des produits. Nous travaillons toujours en partenariat avec « Manger Bio ».

Nous avons également mis en place depuis deux ans un contrôle « gaspillage alimentaire » en pesant, de temps à autre, le reste des assiettes.

Bravo les enfants, car le gaspillage est en forte baisse !

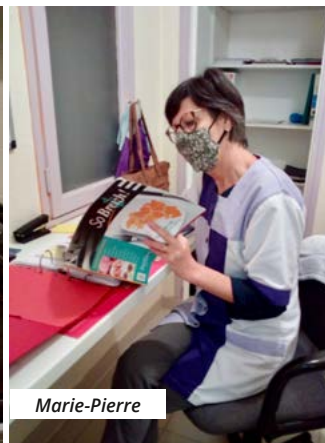
Notre satisfaction réside dans la diversité des échanges avec les enfants et leurs parents.

Merci à vous tous.

Marie-Pierre TOUBLANT,
Responsable du restaurant scolaire



Christelle



Marie-Pierre



Marie Sylvie et Pol



Annie



Carine



Colette



Garderie ACM

Jouer et grandir ensemble

L'accueil périscolaire de BERRIC est ouvert avant et après le temps d'école pour les enfants scolarisés dans la commune.

Horaires: 7h30-8h45 * 16h30-18h45

C'est un lieu d'éducation complémentaire à la famille et à l'école.

Notre mission est de permettre aux enfants de s'épanouir à l'intérieur d'un cadre fixé par l'adulte. Ce cadre est nécessaire afin de leur garantir une sécurité physique et morale dont ils ont besoin.

C'est de notre devoir de mettre en place un fonctionnement permettant à l'enfant de faire des choix, de le responsabiliser afin de le rendre plus autonome en prenant en compte ses capacités motrices et intellectuelles.

Sur ces moments de garderie, les enfants jouent, partagent et prennent du plaisir.

Ils peuvent aussi, en fin de journée et pour ceux qui le désirent, faire leurs devoirs et nous solliciter s'ils en éprouvent le besoin.

Et quand arrive le départ avec la personne responsable de l'enfant, ce n'est pas toujours facile de quitter les copains...

Colette PAYEN,
Responsable de l'accueil collectif de mineurs

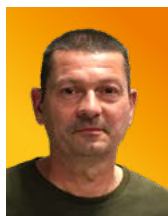
Extrait du registre des délibérations

**Séance du
15 septembre 2020**

Installation d'un nouveau Conseiller municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Madame Colette HAMARD a remis sa démission du Conseil municipal.

Il rappelle alors qu'il convient de procéder à l'appel du candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste à laquelle appartenait l'élue démissionnaire lors du dernier renouvellement général du Conseil municipal.



Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau du Conseil municipal et d'intégrer Monsieur Philippe DANIELO au rang n° 19.

Délégations consenties au Maire

Suite à une demande de la préfecture, le Conseil municipal précise qu'il confie au Maire les délégations suivantes :

21° Exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme sans limite fixée par le Conseil municipal ;

26° Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions sans limite fixée par le Conseil municipal ;

27° Procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux sans limite fixée par le Conseil municipal.

Règlement intérieur du Conseil municipal

Le règlement détaille le fonctionnement du conseil municipal et des différentes commissions. Il y est également détaillé le déroulement des séances du conseil municipal, avec ses débats et les votes des délibérations.

Le Conseil municipal décide de valider le règlement intérieur du Conseil municipal.

Questembert Communauté: fonds de concours ADS

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de délibérer sur un fond de concours visant à compenser la dépense supplémentaire que représente la fin de l'instruction par les services de l'état de l'ADS (autorisation du droit des sols).

Le Conseil municipal décide de solliciter un

fond de concours de 9 002 € à Questembert Communauté au titre du projet d'aire de jeux à l'étang.

Dotation de Soutien à l'Investissement Local: demande de subvention

Afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes, le Gouvernement a proposé de doter d'un milliard d'euros supplémentaires la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

La préfecture précise que l'enveloppe allouée au Morbihan serait de quatorze millions d'euros. Par ailleurs, le préfet a, notamment, décidé de concentrer l'effort sur la rénovation des équipements d'assainissement collectif. Cet engagement doit permettre d'accélérer le rythme de réalisation des projets.

Le Conseil municipal décide de solliciter auprès de la préfecture une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour la rénovation de l'assainissement collectif devant être réalisé dans la ZA du Flachec.

Services municipaux: paiement en ligne

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne et ses annexes pour les titres - rôles (notamment cantine et garderie), et pour les régies.

Personnel communal: télétravail

Le conseil municipal valide les activités éligibles au télétravail et fixe les conditions d'exercice de celui-ci.

Vestiaires foot: attribution du marché

Le Conseil municipal décide de retenir l'objet, le prix de l'offre et le nom de l'entreprise retenue dans le cadre du marché des vestiaires et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires en vue des travaux.

Élection d'un 5^e adjoint et mise à jour du tableau des indemnités

Pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un 5^e adjoint,

Le Conseil municipal décide :

- que l'adjoint à désigner occupera le 6^e rang dans le tableau du Conseil municipal ;
- de procéder à la désignation du 5^e adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue ;
- après le vote, Monsieur Jean-Sébastien

TAVERNIER est désigné en qualité de 5^e adjoint au Maire ;

- d'actualiser le tableau des indemnités joint à la présente délibération.

Mise à jour du tableau du Conseil municipal et des commissions

Suite à l'installation d'un nouveau conseiller et à l'élection d'un 5^e adjoint, le Conseil municipal décide de mettre à jour le tableau du Conseil municipal et de mettre à jour le tableau des commissions et des syndicats / autres représentations selon le tableau annexé à la présente délibération.

Étude d'aménagement du bourg: lancement du marché

La Conseillère déléguée à l'aménagement et au cadre de vie présente au Conseil municipal le projet d'élaboration d'un schéma de référence pour le développement du bourg.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer le marché de services et à accomplir toutes les démarches nécessaires dans le cadre dudit marché.

Lotissement Bourg Est: maîtrise foncière

La conseillère déléguée à l'urbanisme rappelle que, dans le cadre du PLUI approuvé en décembre 2019, il est prévu l'urbanisation du secteur Bourg Est, en dominante « habitat ».

Ce secteur, composé de deux parcelles d'une superficie de 4 ha 39 a 86 ca, est couvert par une Orientation d'Aménagement et de Programmation instituant une densité de près de 70 logements.

Une troisième parcelle compose également ce secteur, située plus au sud et vouée à être urbanisée sur le long terme au PLUI, dans une vocation mixte à dominante résidentielle.

Elle explique que la croissance urbaine rapide de Berric impose qu'il soit aujourd'hui intégré une réflexion sur le développement futur de la commune souhaité par les élus et la population tant sur le plan urbanistique que sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

Dans ce contexte, la municipalité propose de maîtriser l'urbanisation du secteur « Bourg Est » dans lequel est prévu plus de 70 logements.

Le Conseil municipal décide de valider le principe de la maîtrise foncière et la future urbanisation par la commune de l'ensemble du secteur dénommé au PLUI « Bourg Est », d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation et à signer



Christian Baudu©Scopidrone

tout document nécessaire en vue d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement de la commune dans ces démarches.

Lotissement du Petit Pré: adresse de la voie

Le Conseil municipal décide de nommer la voie du Lotissement Le Petit Pré comprenant 4 lots « Ar Prad Bihan ».

Lotissement de l'Orée du Bourg: cession d'une bande à la commune

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir les démarches nécessaires en vue de l'acquisition d'une bande le long du lotissement de l'Orée du Bourg sur la Rue de Bray pour créer un cheminement doux.

Conseil municipal des enfants

L'adjointe aux affaires scolaires présente le règlement intérieur du Conseil municipal des enfants et précise que le Conseil municipal des enfants se réunira pour la 3^e année. Cette année, les élèves de CM1 et de CM2 de Berric pourront se porter candidats.

Le Conseil municipal décide de valider le règlement intérieur du Conseil municipal des enfants.

Règlements intérieurs et conventions d'utilisation des bâtiments communaux

Le Conseiller délégué à la vie associative présente les règlements intérieurs et les conventions d'utilisation des bâtiments communaux ainsi que le protocole Covid19 mis en place.

Le Conseil municipal décide de valider l'ensemble des documents mis en place pour l'utilisation des bâtiments communaux.

Déplacements sportifs: demande de subvention

Le Conseil municipal décide de valider les critères d'attribution de subvention pour les déplacements sportifs effectués par des particuliers (hors associations déjà subventionnées annuellement par la mairie) sur la base de 100 € pour une

compétition se déroulant en France et 200 € pour une compétition se déroulant hors du territoire français.

Séance du 13 octobre 2020

SIAEP: convention de liquidation

Le conseil municipal décide d'approuver les conditions de la liquidation du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de la Presqu'île de Rhuys telles que définies dans la convention de liquidation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SIAEP: affectation du résultat

Le conseil municipal décide d'approuver le transfert des résultats des budgets [eau] [assainissement] [assainissement non collectif] à Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération comme définit ci-dessous :

- **Service d'eau potable :** . . . **66 170,87 €**
- **Service d'assainissement collectif :** **55 778,44€**
- **Service d'assainissement non collectif :** **530,55 €**

Questembert Communauté: rapport d'activités 2019

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport d'activités 2019 de Questembert Communauté.

Questembert Communauté: rapport d'activités du service déchets

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport d'activités 2019 du service déchets de Questembert Communauté.

Questembert Communauté: référent randonnée

Le Conseil municipal décide de désigner Gilles LE PIRONNEC comme Référent Randonnée titulaire et Jean-Sébastien

TAVERNIER comme Référent Randonnée suppléant.

ZA du Flac'hec: demande de subvention - assainissement

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau pour la rénovation de l'assainissement au Flac'hec, et de valider le plan de financement.

Plan Communal de Sauvegarde: mise à jour

Le Conseil municipal décide de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde et l'organisation de la cellule de crise.

Afin de mettre à jour l'organisation de la cellule de crise définie dans le Plan Communal de Sauvegarde, chaque Conseiller municipal s'est positionné en relais des acteurs du poste de commandement communal.

Conseil municipal des jeunes

L'adjointe à la jeunesse rappelle que le Conseil municipal des jeunes aura pour mission d'initier les jeunes à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des collégiens pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Il aura pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets seront ensuite présentés au maire afin qu'ils soient inscrits au programme de la commune.

Le Conseil municipal décide de valider les conditions de mise en place du CMJ.

GrDF: redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz 2020 à 405 €.

Cantine garderie: admission en non-valeur

L'adjointe aux finances informe le Conseil municipal que le comptable public n'a pas pu procéder au recouvrement des factures de cantine / garderie pour une famille et qu'il demande l'admission en non-valeurs

de ces pièces pour un montant de 728,60 €. Le Conseil municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 728,60 € correspondant à l'état des factures irrécouvrables de cantine / garderie adressé par le Trésor Public.

Vote des subventions 2020

Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions aux associations au titre de l'année 2020 comme détaillées ci-dessous.

ASSOCIATION ou ORGANISME Subvention 2020

ACCA BERRIC.	440,00 €
Lutte contre ragondins (80 € / piègeur)	720,00 €
ASBL.	En attente
Club Informatique.	300,00 €
Club les Jonquilles.	620,00 €
Comité de Jumelage ...	Pas de demande
Elan Basket.	1 270,00 €
FNACA.	Pas de demande
Foyer socio-culturel.	500,00 €
Gym Volontaire.	700,00 €
Krollerion.	Pas de demande
Les amis de l'étang.	790,00 €
Pause Comédie.	Pas de demande
Souvenir Français BERRIC.	120,00 €
BERRIC Kin Ball.	500,00 €
BERRIC Sport Nature.	500,00 €
BERRIC Pétanque.	660,00 €
Team Canicross.	Pas de demande
Pomme pas tes jeux.	Pas de demande
La Vache Folle.	Pas de demande
Berrithon.	250,00 €
Tricycle.	350,00 €
BERRIC Magik Skol.	140,00 €
TOTAL.	7 860,00 €

Séance du 17 novembre 2020

Budget primitif : autorisation du paiement des investissements début 2021

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à régler les premières factures d'investissement sur le premier trimestre 2021 dans la limite du ¼ des investissements du BP 2020.

Budget primitif: décision modificative

Le Conseil municipal décide de prendre la décision modificative suivante dans le but de lancer des travaux d'extension / rénovation de l'éclairage avec Morbihan

Énergies et d'installer une alarme à la salle de sport.

Associations: subventions 2020 - complément

Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions ci-dessous au titre de l'année 2020 :

- 1 450 € pour l'ASBL
- 120 € pour la FNACA.

Assurances: marché

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence passé pour le marché « assurances », le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de retenir les offres suivantes à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour une durée de 4 ans ;

- Lot 1 - Dommage aux biens : Groupama**
- Lot 2 - Responsabilité civile : Smacl**
- Lot 3 - Automobile : Smacl**
- Lot 4 - Protection juridique : Smacl**
- Lot 5 - Risques statutaires : Smacl**

Aménagement de la mairie: lancement de la consultation

Les locaux de la mairie sont devenus inadéquats et ne répondent plus aux attentes et aux besoins en termes de fonctionnalité, de confort d'usage et d'accessibilité, qu'il s'agisse des conditions de travail du personnel et des élus ou des services à la population et aux nombreux visiteurs de passage.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation auprès de trois architectes pour l'aménagement de la mairie.

Eau et assainissement:tarifs 2021

Le Conseil municipal décide de suivre la proposition de GMVA pour les tarifs 2021 relatif à l'eau et à l'assainissement, soit une reconduction des tarifs 2020 à l'exception (pour la seule compétence eau potable) des tarifs industriels « tarif jaune » et « tarif vert » qui seraient majorés de 6 % dans la continuité de la politique de rattrapage décidée en 2016.

Amendes de police: demande de subvention

Le Conseil municipal décide de valider le projet de sécurisation de la Route de Bray et de solliciter une subvention auprès du Département au titre des amendes de police.

ZA Le Flacéc: travaux d'assainissement

La Commune doit effectuer une extension du réseau d'assainissement sur son domaine public et sous sa maîtrise d'ouvrage pour remplacer / rénover une conduite amiantée au lieu-dit Le Flacéc.

En complément, Questembert Communauté sera sollicitée pour prévoir une

solution exclusivement gravitaire dans le cadre de l'extension du Parc d'Activités du Flacéc.

Le réseau amianté sera définitivement abandonné et entièrement coulé en béton pour éviter toute détérioration supplémentaire et/ou dégradation future.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'honoraires pour la création d'un réseau d'assainissement eaux usées dans le secteur du Flacéc et tout acte et/ou document nécessaire à la réalisation des travaux d'assainissement (devis de maîtrise d'œuvre, convention, marché de travaux, etc.).

Lotissement du Petit Pré: acquisition

Le Conseil municipal décide de valider l'acquisition, à titre gratuit, par la commune d'une parcelle dans le cadre de l'aménagement de la voie au lotissement Ar Prad Bihan (Le Petit Pré) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Personnel communal

Le Conseil municipal décide de créer les deux postes, actuellement occupés par des contractuels, à titre permanent.

Il décide, ensuite, d'étendre le régime indemnitaire au personnel contractuel dans les conditions indiquées ci-dessus.

Enfin, il décide de fixer le montant de la prime pour l'année 2020 et d'accorder une subvention au Comité d'Œuvres Sociales Intercommunal de 400 € (16 agents x 25 €).

Questembert communauté: participation 2019

Le Conseil municipal décide de valider la participation de Questembert Communauté pour la mise à disposition des locaux pour l'année 2019.

Salle culturelle: tarif salle de réunion

Le Conseil municipal décide d'instaurer un tarif de 80 € pour la location de la petite salle pour les réunions des entreprises qui ont lieu à la salle culturelle.

Concours de nouvelles

Le Conseil municipal décide de valider les prix du concours de nouvelles 2020 et d'organiser un concours de nouvelles pour 2021.

Morbihan Énergies: rapport d'activités 2019

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport d'activités 2019 de Morbihan Énergies.

Vie des écoles

La Lune Verte

Sport à l'école

Cross de l'école la lune verte

Par une belle matinée ensoleillée d'octobre, les enfants de la toute petite section au CM2 de l'école « la lune verte », ont participé au cross autour de l'étang de BERRIC.

Chaque élève s'était auparavant entraîné lors des séances de sport et s'était fixé un objectif de temps indiqué sur leur dossard.

Les plus jeunes ont couru 4 minutes, les plus sportifs ont choisi de courir jusqu'à 30 minutes.

Les coureurs pouvaient compter sur les encouragements chaleureux des copains, des parents et des grands-parents.

Les objectifs ont été atteints, même pour certains dépassés, et chacun était très fier de sa course. Tous ont été récompensés en recevant un petit diplôme.

Ravis, ils sont prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine et sont motivés pour se fixer un nouvel objectif.



Handball

L'association de Handball de Questembert, a initié les élèves du CE2 au CM2 à la pratique de ce sport.

Ils ont appris les principales règles et les ont mises en pratique en participant à des ateliers d'entraînement.

La dernière séance a été l'occasion d'organiser un petit tournoi.



Parcours citoyen et santé

Les élèves du CP au CM2 participeront au cours de cette année scolaire à des ateliers :

- sur le vivre ensemble, les émotions et l'estime de soi, pour les CP et CE.
- sur la sensibilisation aux usages à risques et excessifs des écrans : « restons connectés en toute sécurité » pour les CE CM avec l'intervention de l'association Douar Nevez.
- sur l'initiation aux gestes de premiers secours pour les CM2, dispensée par l'infirmière du secteur.



Natation

La classe de CP fréquentera la piscine de Questembert pour un cycle natation de décembre à février.

Parcours culturel

Les arts du spectacle, c'est le thème de l'année:

À cette occasion, les élèves, selon le niveau de classe, découvriront et pratiqueront la magie, le théâtre, les arts du cirque et l'écriture de slam, pour les plus grands.

Les enfants s'illustreront sur scène lors du spectacle du 8 juin, à la salle du verger.

La participation au prix des incorruptibles est reconduite.

Rencontre avec Roulopa

Début septembre, la classe des plus jeunes a fait la connaissance de Mickaël et Florian.

Ils habitent dans une roulotte. Les enfants ont découvert leur espace de vie : une cuisine, un poêle avec un four pour se chauffer, un lit, et même une bibliothèque !

La visite s'est achevée par l'écoute d'une petite histoire.



Conseil municipal des enfants

Les CM ont élu leurs représentants au conseil municipal des enfants en octobre dernier.

Pour l'école, ce sont Mila et Maxence qui ont été choisis en CM1 et Eléa et Julien représenteront les CM2. Ils se réuniront pour définir des actions à mettre en place, pour améliorer la vie à l'école et dans la commune.



Porte ouverte de l'école

Elle aura lieu le vendredi 12 février de 17h30 à 19h30 : visite guidée, rencontre avec les enseignantes et inscriptions.

Les Amis de La Lune Verte

L'Association Les Amis de La Lune Verte est heureuse de vous présenter son nouveau bureau :

Philippe GOUPILLON (Président), Grégory RIOU (Vice-Président), Agnès WILZIUS (Secrétaire), Cécile CAUCHY (Vice-Secrétaire), Roseline LE GOFF (Trésorière), Leïla LE LUEL (Vice-Trésorière).

Depuis le début de cette année scolaire, nous avons déjà travaillé au maintien de nos traditionnelles animations mais aussi sur de nouveaux projets !

Le vide-grenier habituellement organisé en septembre sera cette année programmé pour le printemps. Le repas de novembre a évolué pour cette année en vente à emporter, et la loterie de Noël a pu être maintenue ainsi que le récup papier. Une opération pizzas a vu le jour, grâce au partenariat initié avec Pizza chez Léon ! Cette opération sera sans doute reconduite dans les mois à venir.

Pour ce début d'année 2021, nous vous proposerons une vente de fleurs. Nous avons par ailleurs souhaité développer les liens avec l'école Saint Thuriau, et envisageons ainsi avec l'APEL d'organiser un carnaval commun pour tous les petits Berricois ! Quant à la Chasse aux Œufs, nous espérons pouvoir la planifier pour le début du printemps.

Bien évidemment, tous ces projets sont soumis aux aléas des conditions sanitaires, et sont susceptibles d'être modifiés voire annulés... Mais cela ne sera que partie remise, car nous restons mobilisés pour faire au vu de la situation actuelle !

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook Les Amis de La Lune Verte ou à nous contacter par mail : amisdelaluneverte@gmail.com.



Vie des écoles

Saint-Thuriau

L'équipe éducative

- **TPS/PS/MS** : Isabelle LEVRAUD et Isabelle LORAND + Manon JOUANNIC (ASEM)
- **MS/GS** : Isabelle LORAND et Margaux EHANNO + Marion ULLIAC (ASEM)
- **CP/CE1** : Jérémie BRIEUX et Véronique LE FALHER
- **CE1/CE2** : Aurore DINAEL
- **CM1/CM2** : Victoire DENIGOT et Stéphanie NAEL.
- **La direction** est assurée par Mme DENIGOT Victoire.
- **Viviane PARAGE**, poste d'adaptation, permet de venir en aide aux enfants qui ont des difficultés.

Personnel de l'école:

Roselyne GAGEOT, Véronique SALAUN et Sylvie ESTENNEVIN, AESH

Manon JOUANNIC et Marion ULLIAC, ASEM, garderie et entretien des locaux.

Bureau de direction

Il est possible, dès à présent, de prendre rendez-vous avec la cheffe d'établissement afin d'inscrire votre enfant pour l'année 2021-2022. Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant. Inscription possible dès l'âge de 2 ans.

Téléphone au 02 97 67 00 73

Mail : eco56.stth.berric@enseignement-catholique.bzh

PROJET « trans'arts » en lien avec la DDEC.

L'école s'est inscrite au projet « trans'arts » sur le thème des murs.

Un thème porteur, faisant appel à différents horizons en lien avec l'histoire (le mur de Berlin, les frontières, ...), l'art (« We the youth » de Keith Haring ...), la musique, la langue (anglais, espagnol, allemand ...), la littérature, la photographie ...

De nombreuses activités sont prévues tout au long de l'année.

Voyage scolaire

Tous les trois ans, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont l'occasion de faire un voyage scolaire.

Cette année, en juin, les élèves se rendront en Auvergne découvrir Vulcania, le Puy de Sancy. Ils iront visiter le musée de la Toinette et de la Grange de Julien à Murat Le Quaire.

Langues

- initiation à l'allemand par un professeur du Collège St Joseph de Questembert
- anglais assuré dès la petite section.

Citoyenneté (Vivre ensemble)

À l'école Saint Thuriau, la tradition veut que les grands s'occupent des petits. (lecture d'histoires, aides ponctuelles,...) Cela développe l'esprit de coopération et d'entraide.

- initiation aux gestes de premiers secours pour les cm.
- une journée prévue en mars pour les cm concernant « la relation aux autres, à soi, travail sur les émotions, sur la valeur de la personne ... » avec « Voyage en puberté »



Expériences sciences cm

Activités culturelles

- poursuite des échanges avec la bibliothèque (lecture d'histoires par Marie Paule PICHON).
- Participation au prix des incorruptibles
- spectacle de Noël
- actions de solidarité
- une école qui trie et qui sensibilise les enfants au tri : récupération de cartouches, bouchons, papier, ...
- piscine
- exploitation du matériel UGSEL : motricité, jeux bretons, kin ball, ...
- initiation au hand-ball
- rencontres sportives
- participation aux jeux départementaux organisés par l'UGSEL du Morbihan.

Toute l'équipe éducative et les associations de l'école St Thuriau vous souhaitent d'agréables Fêtes de fin d'année et une Très bonne année 2021 !



Origami cm



Remise dictionnaire cm2

L'APEL de l'école Saint-Thuriau

L'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) est comme son nom l'indique, essentiellement composée de parents d'élèves.

L'association a pour but de participer financièrement aux différentes activités proposées par l'école : sorties scolaires, sportives ou culturelles, achat de petit matériel pédagogique...

Toit au long de l'année, l'APEL organise diverses actions : vente de gâteaux Bijou, sapins de Noël, chocolats de Pâques, Récup'papiers...

Habituellement, un loto est organisé en septembre et un marché de Printemps en mai, mais en raison du contexte sanitaire actuel, ces manifestations ont été annulées cette année.

Les bénéfices réalisés lors de ces différentes actions, permettent notamment à l'APPEL d'apporter un soutien financier aux familles dans le cadre des activités et sorties scolaires.

Toutes ces manifestations sont l'occasion de se retrouver en toute convivialité et d'apprendre à se connaître.

Ainsi, tous les parents désireux de participer à la vie de l'école sont les bienvenus.



Elections CME



Roulopa



Cour de l'école



Initiation hand-ball



Rentrée septembre 2020

L'AEP de l'école Saint-Thuriau

Propriétaire des bâtiments, l'association gère principalement les investissements pour l'école.

C'est elle par exemple qui est en charge de la gestion de la construction de l'extension des bâtiments.

L'OGEC de l'école Saint-Thuriau

L'OGEC est indispensable au fonctionnement de l'établissement.

Sans l'OGEC, l'école ne pourrait pas subsister.

C'est un organisme de gestion qui accepte la responsabilité légale d'un établissement en lien étroit avec le chef d'établissement, responsable du fonctionnement quotidien. L'association est composée uniquement de parents bénévoles, qui s'évertue à fédérer l'ensemble des acteurs de l'école pour les enfants.

Missions

L'OGEC, en lien étroit avec le chef d'établissement, assure :

- la gestion financière et comptable de l'établissement
- la gestion sociale (employeur des personnels non enseignants)
- la gestion immobilière.

Ressources

Elles proviennent :

- des rétributions financières versées par les familles,
- des diverses participations et subventions versées par l'État et les collectivités territoriales,
- d'autres ressources légalement autorisées (kermesses, recettes de fêtes, dons ...).

Pour tout contact, vous pouvez vous adresser à Mme DAIN Séverine, Présidente de l'OGEC. Tél. : 06 98 86 76 46



Vie associative

ASBL

La saison de foot a repris fin juillet avec la préparation de début de saison avec des entraînements et des matchs amicaux.

La compétition a commencé fin août par la coupe de France chez nos voisins Noyalais défaite 5 à 3 le week-end suivant coupe de Bretagne chez nous contre la vraie croix défaite au tir au but le week-end suivant début du championnat à Caden défaite 6 à 1 dur.

Apprentissage de la D1 mais à force de persévérance les résultats vont arriver avec la 1re victoire contre Arzal chez nous 3 à 1 ensuite défaite à la vraie croix 2 à 1 et enfin 1 victoire chez nous contre Damgan 2 à 0.

Pour la B cela est difficile avec 4 défaites sur 4 matchs jouer mais il manquait beaucoup de joueurs dus aux blessures et des licences pas encore validées c'était beaucoup mieux malgré les défaites, le jeu s'améliorait.

En vétérans 2 matchs de championnat 1 défaite et 1 victoire.

Et 1 match de coupe gagné 4 à 1 contre Séné.

Les jeunes eux n'avaient pas encore repris la compétition juste les entraînements assurés par Sabrina Le Juez assisté de Fabien Garel.

La compétition devait commencer début novembre.

Mais voilà la covid 19 met le foot en stand-by ; on ne sait pas encore pour combien de temps

En tout cas, soyons prudents et respectons les gestes barrière pour le bien de tout le monde.



Berric Magik Skol

Initiation à la prestidigitation

Trois passionnés : Sylvain, magicien professionnel, Pierre, médecin en retraite et Christophe, professeur d'anglais, ont créé une association

et proposent des cours de manipulation avec des objets du quotidien (cartes à jouer, pièces de monnaie, cordes, balles...)

Les cours sont structurés, d'un bon niveau pédagogique, laissant une place à l'origine des tours de passe-passe et à l'histoire de la magie.

L'école de BERRIC existe depuis deux ans.

Les élèves, âgés de 8 à 13 ans, sont très motivés et performants.

Les cours sont ouverts aussi aux débutants.

Berricmagikskol@gmail.com



Berrithon



Dans le contexte sanitaire actuel, Le Berrithon a décidé de ne pas vous proposer son édition 2020.

Nous sommes persuadés que chacun d'entre vous comprendra cette décision qui n'a pas été facile à prendre.

Même si nous ne sommes pas sur le terrain cette année, n'oubliez pas que la maladie elle ne s'arrête jamais, alors n'hésitez pas à prendre votre téléphone et faites un don au 36 37.

Cette année restera une année particulière mais on ne lâche rien et on vous donne déjà rendez-vous le Samedi 4 Décembre 2021.

CADORET Géraldine /06 99 56 50 76

Facebook : Le berrithon



Elan Basket Berric Lauzach



Le club Elan Basket BERRIC Lauzach débute la saison 2020/2021 avec une équipe Loisir, 2 seniors (Filles et gars), 1 U18F, 1 U15F, 1 U13F, 1 U11G, 1 U11F, 1 U9G, 1 U9F, 1 U9 Mixte.

Nous avons une catégorie Baby (2014/2015), ou des places sont encore disponibles.

Les entraînements se déroulent le mercredi de 11h/12h, encadrés par un éducateur de sport 56.

Nos championnats jeunes devaient démarrer à partir du 7 Novembre mais, au vu du confinement, les matchs seront reportés.

Les seniors ont débuté le 11 Octobre.

Le club a mis en place un protocole sanitaire validé par la mairie de BERRIC et le comité départemental de Basket-Ball.

Dans ces conditions, nos joueurs ont pu reprendre avec un maximum de sécurité en ce début de saison.

Notre traditionnelle tartiflette se déroulera le samedi 20 février 2021 à la salle du Verger à BERRIC.

Nous souhaitons à nos licenciés une bonne saison et de Bonnes Fêtes de fin d'année à tous en attendant la reprise.

Pour tous renseignements, contacter :

Lelong David 06 75 97 71 85 ou Triballier Benjamin 06 40 06 70 87

Gym détente

Cette année particulière a permis le maintien des cours de gym jusqu'au confinement.

Les adhérents sont moins nombreux mais fidèles et responsables en respectant les règles de prévention. Ils sont heureux d'être là.

Nous pouvons accueillir les nouveaux... dans des cours variés : Pilate, Stretching, Step, LIA, Gym tonique et cours enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans.

Les renseignements : 0 297 677 192 ou 0 297 677 737



Jing Song

L'association est heureuse de vous proposer ses cours de Qi Gong à BERRIC, salle de danse du complexe sportif.

Rejoignez-nous tous les mardis soir de 19h30 à 20h45 et/ou un dimanche matin par mois de 10h00 à 12h00.

Le Qi Gong est une gymnastique thérapeutique chinoise très ancienne. Partie intégrante de la médecine chinoise, elle a pour but d'améliorer la santé, le bien-être, les fonctions vitales via des mouvements lents et harmonieux. La respiration douce qui accompagne la pratique favorise l'équilibre et l'harmonie dans le corps. La méditation en constitue l'un des aspects. Une fois posées les bases, la pratique permet de renforcer l'énergie dans le corps en s'inspirant des connaissances développées par la médecine traditionnelle chinoise. La pratique du Qi Gong est aussi un fondement des arts martiaux.

Il est proposé des :

- Exercices d'étirements,
- Marches méditatives et enchaînements,
- Travail sur la posture, son axe,
- Travail respiratoire,

La douceur des mouvements et la respiration lente et profonde permettent un travail riche de transformations.

(Cours d'essai gratuit, uniquement le mardi soir. Dates du dimanche 10h-12h : 17 janvier, 7 février, 14 mars, 4 avril, 16 mai, 6 juin.)

Pour toute information complémentaire, visitez notre site internet : jing-song-asso.com ou appelez-nous au 06 98 11 11 01

Au plaisir de vous rencontrer et de pratiquer ensemble !



Krollerion

À cause de l'épidémie de Covid 19 en cours, les activités de notre association de danses bretonnes Krollerion Lozac'h Berrig ont repris tardivement et sous une forme réduite.

Un seul cours a été programmé durant le dernier trimestre de 2020. Il a été assuré à la salle culturelle Le Cube de Lauzach, le jeudi matin de 10 h 00 à 11 h 30, par Elisabeth CHOLLET, qui s'efforce de proposer un choix de danses permettant de respecter les contraintes sanitaires.

La cotisation pour ce trimestre est de 20 €. Le premier cours a eu lieu le 1^{er} octobre 2020. Une trentaine de participants sont actuellement inscrits.

La suite des activités en 2021 sera décidée en fonction de l'évolution de l'épidémie et des contraintes qui en découlent.

Pour tout contact :

Rémi TEMPLIER, remi.templier@orange.fr - 06 07 23 70 09

Berric Sports Nature

La Verda Trail

Dans votre agenda 2021 : les 9 et 10 avril !

BERRIC SPORTS NATURE est une association Berricoise à but non lucratif à caractère sportif et qui gère les courses de la VERDA Trail. Cette association va fêter ses 10 ans en 2021. Cet évènement a pour objectif de réunir sur deux jours des coureurs de tous niveaux et de toute génération autour de plusieurs courses : La VERDA TRAIL.

- La Verda Night
- Mini-Trail pour les enfants
- Le 8 kilomètres
- Le 15 kilomètres
- Le 30 kilomètres

Ce projet a été initié par un groupe de gens soucieux de contribuer, de plusieurs façons, au développement et au rayonnement de la commune de BERRIC. L'activité sportive, ici les courses, nous donne l'opportunité de travailler sur plusieurs thématiques : sport et santé, intégration des jeunes et des moins jeunes à l'évènement, valorisation de notre territoire.



Comment ?

L'évènement permet de mobiliser et de fédérer 180 bénévoles Berricois et alentours, et accueille entre 800 à 1200 personnes sur le week-end ce qui en fait la manifestation la plus importante de la commune.

Il contribue à la découverte du patrimoine architectural et culturel de la commune : Fontaines, Four à pains, villages, chapelles

et Château de Trémohar... Il donne l'opportunité de découvrir les chemins de randonnée et de créer de nouveaux parcours.

Tout au long de l'année il permet des rencontres entre les membres qui se mobilisent pour nettoyer les chemins sur lesquels les courses se déroulent pour le bénéfice de tous.

Il implique l'engagement des agriculteurs et propriétaires dont les courses traversent les parcelles.

Il permet d'associer les écoles publique et privée de la commune via l'organisation d'un mini-trail pour les enfants (7 à 15 ans)**.

Enfin, motivation supplémentaire, une partie de l'argent récolté permet d'aider deux associations : SED et moi et Mille et un sourires.

LA VERDA TRAIL est un évènement dont la réputation attire des coureurs et visiteurs de toute la Bretagne et de la Loire Atlantique : la promotion que nous faisons de cet évènement attire en effet différents groupes de coureurs de tous horizons (Traileurs, Groupements

d'étudiants, Clubs d'entreprises, Clubs Sportifs, ...).

Toutes les entreprises locales, les commerçants et les artisans, sont les premiers sponsors de la Verda Trail : qu'ils soient ici remerciés. La mairie est également partie prenante cette année non seulement en appui logistique mais aussi en tant que sponsor. Merci à toutes les équipes.

**Nouveau cette année : les enfants et adolescents (participant à la course qui leur est dédiée) se verront offrir une licence Encyclopédia Universalis.

Suivez-nous sur
[Facebook.com/verdatraildeberic](https://www.facebook.com/verdatraildeberic)

Vous souhaitez devenir bénévole ?
Notre mail : verdatrail@gmail.com

Les chiffres 2019 :

830 coureurs
8 km : 159 coureurs
20 km : 259 coureurs
30 km : 184 coureurs
Verda night : 227 coureurs
+ 60 enfants de 7 à 15 ans (mini-trail)



Pause Comédie

Jouer ou ne pas jouer ?

Choix cornélien cette année pour quelques troupes de théâtre amateur...

Pari risqué ?

PAUSE-COMEDIE a choisi la « positive attitude »....

Depuis début septembre, toutes les semaines, elle répète :

« **La Bonne Adresse** » de Marc Camoletti, pièce qu'elle a choisie et espère vous présenter, à **BERRIC, salle du Verger**. C'était le début de l'article pour annoncer les représentations de janvier et février 2021.

Avec l'annonce du confinement et l'impossibilité de continuer les répétitions, la troupe, à son grand regret, doit se résoudre à attendre des jours meilleurs pour les reprendre et envisager d'autres dates de représentations.

Un complément d'information sera apporté en temps utile dans la presse, sur les panneaux d'affichage, dans les commerces dans lesquels la réservation sera possible ou par mail :

pausecomédie@outlook.fr.

Tout sera fait pour qu'en 2021, vous passiez un agréable moment en compagnie de Pause-Comédie.

Photo prise au théâtre Beaulieu à NANTES avec les acteurs de la compagnie « **Même pas cap** ».



Les Jonquilles



Après quelques mois d'interruption dû à cette empêchuse de tourner en rond, nous voulons parler de la Covid 19, nous avons repris avec beaucoup de plaisir nos réunions mensuelles à partir du 2 septembre 2020 (jusqu'au confinement). Bien sûr avec toutes les consignes d'hygiène et de sécurité recommandées par la Mairie.

Nos sorties : la Fête de la Langoustine à la Porte du Golfe à Muzillac le 22/09, une journée chez Marie Guerailla à St-Caradec le 24/09.

Nous souhaitons à tous les Berricois et Berricoises, une très bonne année 2021.



Iris Cinéma Questembert

Nous ne savons pas si votre cinéma sera à nouveau ouvert quand cet article paraîtra ! Si c'est le cas, toutes nos séances et événements seront publiés sur notre site :

www.iris-cinema-questembert.com.

Vous pouvez également suivre l'actualité du cinéma Iris sur :

www.facebook.com/iriscinema

Désormais, la mise en place de la nouvelle billetterie vous permet d'acheter et réserver vos billets en ligne.

L'équipe, ses salariés et ses 80 bénévoles, œuvrant à la caisse, à la projection, à l'animation et à la programmation est totalement engagée pour maintenir la vie du cinéma.

La programmation sera adaptée à la nouvelle situation (horaires modifiés, diversité des propositions, reprises). Notre protocole sanitaire s'adaptera

aux dernières directives nationales, départementales ou communautaires. Vous pourrez fréquenter le cinéma en toute sécurité.

Nous poursuivrons le rythme des animations : Cinéfilous, Ciné Seniors, Ciné Débats, mois du film documentaire, Ciné Club.

Nous espérons aussi le retour des retransmissions d'opéras, ballets, concerts...

Nous vous espérons nombreux à la reprise; le cinéma Iris a besoin de votre fidélité.

iris cinéma
QUESTEMBART

L'association Iris-cinéma est ravie d'accueillir cette année encore de nouveaux adhérents actifs. Ils viennent renforcer nos équipes de bénévoles (à la caisse, à la projection, ou encore en appui technique et/ou administratif).

Contact pour plus d'informations :

• **notre adresse :**
bureau@iris-cinema-questembert.com

• **notre téléphone :** 02 97 26 20 90

Pendant le confinement, profitez également de « La Toile », le service VOD de votre salle, accessible depuis notre site :

<https://www.la-toile-vod.com/cinemas/iris-cinema-questembert>

À bientôt à l'IRIS !

Sécurité routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Le permis à un euro par jour, comment en profiter ?



La sécurité routière vient de lancer une campagne à destination des jeunes habitants ruraux, et de leurs parents, afin de mieux leur faire connaître le dispositif du « **permis à un euro par jour** ».

Le principe est de permettre aux jeunes de s'inscrire aux cours préparatoires au permis avec un système de financement aidé, au sein d'écoles de conduite labellisées partout en France.

Vous pouvez visualiser le communiqué de presse en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/le-permis-un-euro-par-jour-comment-en-profiter>

SAM: Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas

L'été se prête plus à faire la fête, mais pour qu'elle se termine bien, pas de vacances pour Sam (Sans Accident Mortel). L'alcool reste en cause dans près d'un accident mortel sur 3 chez les jeunes.

Dans cet article, vous trouverez une interview du Dr Jean-Pascal Assailly répondant à la question : Pourquoi pour de nombreux jeunes l'alcool est devenu indissociable de la fête ? Vous y trouverez, également, les conseils de SAM pour s'amuser tout l'été.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pourrez lire l'article dans sa globalité :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/pour-les-fetes-et-retrouvailles-estivales-noublie-pas-dinviter-sam>

Engins de déplacement personnel motorisés

Règles de circulation et d'équipement (décret du 23 octobre 2019)

Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 1 25 Pour circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25 km/h Les EDPM doivent être bridés à 25 km/h pour emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler de manière irréversible à 25 km/h, en s'adressant au revendeur ou constructeur. SANCTION : - Contrevenance de 5ème classe (amende à 1500 €) - Immobilisation, mise en fourrière et confiscation de l'engin.	Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 2 Port obligatoire la nuit d'un gilet réfléchissant Les utilisateurs d'EDPM doivent porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant de nuit ou même en journée lorsque la visibilité est insuffisante. Cette règle s'applique même en agglomération. SANCTION : Contrevenance de 2ème classe amende forfaitaire de 35 € (minorée à 22 €)	Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 3 Le transport de passagers est interdit sur un EDP motorisé Les utilisateurs d'EDPM doivent porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant de nuit ou même en journée lorsque la visibilité est insuffisante. Cette règle s'applique même en agglomération. SANCTION : Contrevenance de 2ème classe amende forfaitaire de 35 € (minorée à 22 €)	Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 4 Age minimum = 12 ans Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins. En cas d'infraction, c'est l'adulte accompagnateur qui est responsable. SANCTION : Contrevenance de 4ème classe amende forfaitaire de 135 € (minorée à 90 €)	Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 5 Espaces de circulation Les usagers d'EDPM doivent obligatoirement utiliser pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. Ils ne peuvent pas rouler sur des voies limitées à plus de 50 km/h. Ils ne peuvent pas circuler sur trottoir. SANCTIONS : Circulation sur trottoir : Amende forfaitaire de 135 € (minorée à 90 €) Circulation hors piste ou bande cyclable ou sur voie interdite : Amende forfaitaire de 35 € (minorée à 22 €)
Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 6 Circulation de front 2 (ou plus) usagers d'EDPM ne peuvent circuler côte à côte. Ils doivent se suivre en "file indienne". SANCTION : Contrevenance de 2ème classe amende forfaitaire de 35 € (minorée à 22 €)	Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 7 Distracteurs Comme pour tout véhicule, l'utilisation : - du téléphone, - d'un casque audio, - d'écouteurs, est interdite en situation de conduite. SANCTION : Amende forfaitaire de 135 € (minorée à 90 €)	Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 8 Respect du Code de la route Les conducteurs d'EDPM doivent respecter les règles du Code de la route : Feux de signalisation, sens interdits, sens alternés, lignes blanches continues, Stop, règles de priorité (y compris celles pour les piétons). SANCTIONS : Amendes forfaitaires de 135 € (minorées à 90 €)	Les nouvelles règles de sécurité à compter du 1er juillet 2020 Règle n° 9 Equipements de sécurité Les EDPM doivent avoir les équipements suivants : - Avertisseur sonore - Système de freinage - Frein de position avant et arrière - Dispositif rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catapultes) SANCTIONS : Amendes forfaitaires de 17 à 35 €, selon les équipements concernés	Les nouvelles règles de sécurité en vigueur Règle n° 10 5,5 t Tractage interdit Les conducteurs d'EDPM ne peuvent : - Tracter ou pousser une charge, une remorque ou un autre véhicule ; - Se faire remorquer par un autre véhicule. Seule une sacoche de petite taille est autorisée au niveau du guidon. SANCTION : Contrevenance de 2ème classe amende forfaitaire de 35 € (minorée à 22 €)

Trésor Public Questembert

À compter du 1^{er} janvier 2021, la TRÉSORERIE de QUESTEMBERT n'assurera plus de mission fiscale (recouvrement des impôts des particuliers).

Cette activité sera transférée au service des impôts des particuliers de VANNES (SIP).

Centre des Finances Publiques

Service des impôts des particuliers
3 Allée du Général TROADEC
56 000 VANNES
Tél. : 02 97 47 98 60



Le SIP de VANNES peut vous accueillir :

sans RDV : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 8h30 à 12h00

et sur RDV : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 13h30 à 16h00

Vous pouvez prendre RDV par téléphone ou sur le site internet :

<http://impots.gouv.fr/particulier/CONTACT> accéder/particulier/votre demande concerne

Agriculture

En agriculture, à chaque saison son activité.

En automne, que se passe-t-il dans les champs ?

Pour l'hiver, les agriculteurs mettent des couvertures sur leurs champs ! ?

L'hiver, les sols sont couverts, c'est-à-dire qu'il y a des cultures dans les champs : des couverts végétaux, des cultures d'hiver (céréales, colza) ou des prairies. Jamais de sol nu ! Les couverts végétaux sont semés l'été, après la récolte des céréales par exemple.

Ce sont des cultures qui captent, dans le sol, l'engrais que la culture précédente n'a pas utilisé. Cela évite que les engrais, et donc les nitrates, ne soient emportés dans l'environnement par les pluies d'hiver.

Certains couverts peuvent être récoltés et servir de fourrage pour les vaches, par exemple des mélanges de trèfles et d'herbe. Alors que d'autres ne sont pas récoltés et seront incorporés à la terre au printemps, avant le semis du maïs.

C'est le cas de la moutarde, de la phacélie, de l'avoine. Mais les avantages de ces couverts ne s'arrêtent pas là ! Comme ils couvrent le sol, ils évitent l'envahissement du champ par les mauvaises herbes.

Enfin, avec leurs racines, ils explorent en profondeur et dé-tassent le sol : un sacré coup de pouce pour la culture suivante !



Moutarde

La place est libre pour « faire du bois »

L'automne et l'hiver, les cultures sont peu développées. C'est la période idéale pour entretenir les haies qui entourent les champs. Élaguer les branches trop basses pour limiter leur emprise au champ. Effectuer une coupe sélective d'arbres qui menacent de tomber et pour donner de la lumière aux jeunes repousses. Ces interventions permettent de renouveler les haies qui sont souvent vieillissantes pour qu'elles remplissent leur rôle brise vent et d'abri pour les animaux. Certains agriculteurs, organisés en collectif (SCIC Argoat Bois Énergie), fournissent actuellement leur bois à la piscine de Questembert, sous forme de plaquettes.

Et aussi:

- En octobre, la moisson du maïs récolté pour son grain.
- En octobre, novembre : le pâturage d'automne, avant de rentrer les vaches en bâtiment pour l'hiver.
- En novembre, les semis de céréales d'hiver (blé, orge, triticale).

D'autres questions ? N'hésitez pas à aller voir les agriculteurs de votre commune.

Contact:

Groupe agriculture et territoire du secteur de Questembert communauté -
Chambre d'agriculture 02 97 26 60 06

Photos :

Les branches sont déchiquetées en plaquettes de 3-4 cm pour être utilisées dans des chaufferies de bâtiments publics (piscines, maisons de retraite...).

Des fleurs jaunes l'été, après des céréales ? C'est de la moutarde qui sera mélangée à la terre avant le semis du maïs.



Plaquettes



Chantier plaquettes

AMPER

Services à domicile et de proximité

Des prestations de l'association AMPER

Créée à l'initiative de la MSA, l'association AMPER affiche 25 ans d'expérience.

Ses équipes professionnelles proposent des prestations d'aide à la personne, de portage de repas, d'entretien du logement, de garde d'enfants et de jardinage dans le département du Morbihan et simplifient ainsi le quotidien de plus de 3 500 bénéficiaires.

Les interventions se font auprès de personnes âgées, personnes handicapées mais également auprès d'actifs.

AMPER peut également intervenir à domicile après une hospitalisation dans le cadre des heures mutuelles (prise en charge totale par votre mutuelle).

Avec l'arrivée de la COVID 19 et son impact sur les conditions de vie quotidienne, les équipes d'AMPER sont aujourd'hui fières d'avoir réussi à maintenir leur présence sur l'ensemble des territoires.

Elles sont restées mobilisées afin d'assurer la pérennité du service et se sont adaptées aux différents protocoles sanitaires et cela depuis Mars 2020. Ainsi, L'assistance aux publics les plus fragiles a été maintenue en garantissant la sécurité de chacun.

Cette crise a renforcé le fait que le maintien à domicile d'une personne est un enjeu essentiel.

Les prestations de livraison de repas, d'aide à l'entretien du domicile, d'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne constituent une réponse efficace à cette problématique.

La présence des intervenants, au-delà de la réalisation de la prestation, permet de conserver un lien social, notamment auprès des personnes les plus isolées.

C'est une solution qui permet de rester indépendant et de continuer à vivre chez soi en toute sérénité.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. Les prestations d'AMPER entrent dans le champ des « services à la personne » et ouvrent donc droit au crédit d'impôts de 50 %.

Pour plus d'informations 02 97 46 51 97 ou

mail association.amper@msa-services.fr www.amper.asso.fr



Nouvel atelier de couture à BERRIC !

Je vous propose :

- des retouches de vêtements et accessoires ou même un relooking de votre pièce ;
- des créations de vêtements, accessoires et décoration, notamment pour enfants.

Par exemple, des kits de naissance avec, au choix, entre 2 et 5 articles parmi les suivants : sortie de bain, nid d'ange, bavoir, bonnet, attache tétine, doudou, gigoteuse, couverture,...

- **et le must :** vous pouvez les personnaliser en brochant un motif ou le prénom de l'enfant, et avec les coloris/tissus de votre choix parmi un catalogue !

• des cours/ateliers par petit groupe :

- soit sous forme d'accompagnement de vos projets,
- soit pour confectionner des accessoires que je vous propose lors d'ateliers événements comme Noël, Pâques, les fêtes des mères, pères, grands-parents, etc.

je réalise aussi vos projets sur demande !

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements et à aller visiter mon site ! Il est en bio et je vous remets le lien ici :

<https://www.atelier-mel-semmele.com/>



GROUPE
Néo⁵⁶

Groupe Néo 56 acteur de l'emploi local

Un partenaire emploi

Le Groupe Néo 56 à travers ses différentes structures, via Néo Emplois, Adis et Meritt interim, est un acteur important de l'emploi local.

En relation avec différents partenaires (collectivités, acteurs de l'emploi).

Ivan Louer et Audrey Goubin, conseillers emplois, vous reçoivent sur rendez-vous : présentiel, téléphonique ou vidéo pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans vos démarches de recherche d'emploi.

Grâce à une connaissance pointue du territoire et des entreprises, Néo Emplois, adis et meritt interim vous propose des missions de travail ponctuelles ou régulières rémunérées dans des secteurs variés (hôtellerie/restauration, secrétariat, BTP, services à la personne...).

Contact emploi :

Ivan LOUER au 06 50 03 84
et Audrey Goubin au 07 50 57 63 20
Audrey.goubin@neo56.org
ivan.louer@neo56.org
www.neo56.org
www.neoemplois56.org

Le groupe Néo56, aide les demandeurs d'emploi avec Néo Mobilité ! Vous avez besoin d'une voiture pour accéder à un emploi, à une formation ou un entretien d'embauche ? Néo Mobilité vous loue une voiture quel que soit votre âge pour 5€/jour. Tout compris hors carburant.

Pour plus d'informations :
contactez Laëticia Colombel
au 07 71 75 15 70

Le camp de Conlie

Après leur victoire de 1870, les Prussiens contournent Paris dans un premier temps et sont aux portes d'Orléans et Paris craint d'être occupé par les casques à pointe.

Le gouvernement Français de l'époque, par la voix de Gambetta ministre de la guerre, décide de forcer les hommes valides des provinces à venir défendre Paris. Il crée onze camps dans l'Hexagone dont celui de Conlie, près du Mans.

Ces camps serviront à stocker les armées d'enrôlés de force. Celui de Conlie est destiné à L'Armée de Bretagne, forte d'environ 60 000 hommes des cinq départements de Bretagne.

En quelques semaines, l'État Français contraint les forces vives de la Bretagne à marcher hors de leur province, en plein hiver jusqu'au camp de Conlie.

C'est le général Breton Comte de Keraty qui est nommé à la tête de cette armée de Bretagne.

Très vite, Gambetta va se méfier de cette armée de Bretagne. Car rassembler et armer des dizaines de milliers de Bretons sous le commandement d'un général Breton l'inquiète tout à coup.

Ces gueux ne parlent pas Français pour la grande majorité. Cette armée rappelle trop à Gambetta les chouans et leur révolte contre la république (1793-1800) On va donc les parquer dans le camp de Conlie. Et cela dans d'effroyables conditions, que n'aura à subir aucun des autres camps dans l'Hexagone.

D'abord, Gambetta va commencer par retirer le commandement du général Kératy, trop Breton.

En plein de mois de janvier 1871 sur un terrain labouré, le camp va devenir très vite une immense fange. Les tentes sont de piètre qualité.

La nourriture est infecte et insuffisante pour les quelque 25 000 hommes qui sont concentrés là. Ils seront près de 60 000 à y passer quelques mois.

Dans ces conditions d'insalubrité, des épidémies de fièvre typhoïde, variole et autres maladies contagieuses déciment l'armée de Bretagne. Pour les armer, Gambetta fait le minimum.

Cette armée de Bretagne, forte de 60 000 sur la période, ne recevra que 4 000 vieux fusils de l'armée Américaine de la guerre de sécession 1861-1865.

Les munitions seront en général défectueuses voire inadaptés aux fusils. Gambetta ne veut prendre aucun risque et préfère tuer les Bretons dans cet immonde camp de la Conlie avant même qu'ils se présentent devant les Prussiens.

Face au scandale divulgué par la presse de cette concentration de Bretons dans des conditions aussi inhumaines, il laisse enfin repartir vers la Bretagne en trois jours 21 000 hommes. Les plus faibles.

À pied. Environ 6 500 Bretons affaiblis et peu armés sont envoyés à la boucherie dans le froid de la nuit du 11 au 12 janvier 1871. La division Prussienne bien équipée en massacra 6 000.

En les envoyant en première ligne le commandement Français savait qu'il allait sacrifier tous ces Bretons pour rien.

Car Le Mans sera occupé par les Prussiens le lendemain.

Bernard Le Gludic

extraits : Internet- Bretons





Un nouvel électricien s'installe sur notre commune.

SARL FRED'ELEC -
Freddy LEVRON

Il décide de s'installer en tant qu'artisan électricien bâtiment, après avoir suivi un cap/bep électrotechnique 1993/1995 et être employé électricien depuis 1995.

"J'interviendrai sur vos chantiers neufs ou en rénovations, sur des petites interventions sans oublier les dépannages "

06 17 58 55 66
freddylevron@gmail.com

Mon entreprise démarrera officiellement
la deuxième quinzaine de décembre 2020.
N'hésitez pas à me contacter !



Espace autonomie santé

Vous avez 60 ans et plus :

Vous avez des questions sur votre maintien à domicile ?

Une équipe est à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et gratuite

Sur Rendez-vous : en antenne ou lors d'une visite à domicile

Les missions de l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan:

Informer, accompagner et orienter les seniors et leurs proches sur:

- Le maintien à domicile
- L'offre de soins
- Les structures d'accueil pour personnes âgées
- L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques...)

Nous contacter : Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.

Fermé le mardi matin.

02-30-06-05-60 contact@eaem.bzh www.eaem.bzh

Pour rappel, ce service est gratuit, habilité par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé.

Il est porté par le PETR Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne en partenariat avec Ploërmel Communauté, Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne, Camoël, Férel et Pénestin.





**La nouvelle Aire
de Jeux de l'étang
fait déjà des heureux.**

*Meilleurs
Voeux*

